

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ALLIER

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 23 AVRIL 2022



(Diffusion film FNC)

Voilà, bonjour à tous. On va essayer de finir de s'installer assez vite parce qu'on a un ordre du jour chargé donc je vais demander aux personnes qui sont entrain de s'installer de finir de s'installer.

Maintenant qu'il y a un calme religieux, on va ouvrir cette Assemblée Générale comme prévu par les statuts et dans un premier temps, je vais donner la parole à Monsieur Jean Michel BOURGEOT qui est le premier Adjoint de la Mairie d'Yzeure.

(Jean Michel BOURGEOT – 1^{er} Adjoint Yzeure)

Bonjour à vous tous. Je tiens d'abord à excuser Monsieur PERRIN qui débute des commémorations sur Yzeure donc j'aurai le plaisir de vous accueillir dans cette jolie salle sur Yzeure. Yzeure qui est une commune de 13 600 habitants, une commune rurale qui se veut une commune verte et plutôt penchée sur tout ce qui peut être l'accompagnement au niveau du monde agricole et du monde paysan. En arrivant ici, je me suis renseigné, j'ai vu que vous étiez près de 10 000 adhérents au niveau de votre Fédération. Je vous en félicite. Je comprends, après avoir échangé avec certains Administrateurs, le travail que vous avez tout au long de l'année pour maintenir cette Fédération à niveau et je vous souhaite, à vous tous, une excellente Assemblée Générale qui va durer, je pense, la matinée sur l'ensemble d'Yzeurespace. Voilà, merci à vous et bonne Assemblée Générale et bonne journée.

Merci Monsieur BOURGEOT.

Comme les statuts le prévoient, je vous rappelle que tous les adhérents chasseurs et territoriaux ont reçu une convocation individuelle en date du 10 décembre 2021. Les adhérents territoriaux ont été de nouveau informés le 8 février 2022. Tous les chasseurs ont été informés par voie de presse, La Montagne, le 21 mars 2022. Et enfin, nous avons informé de la tenue de cette Assemblée Générale sur le site Internet.

Comme les statuts le prévoient également, je vous propose la composition du bureau suivant pour notre Assemblée Générale :

- Monsieur Gérard BOIROT : Secrétaire Adjoint puisque notre Secrétaire n'est pas là mais je vous dirais pourquoi, tout à l'heure,
- Monsieur Christian SCHMITT, qui est là à la tribune, : Trésorier
- Monsieur Guy SOALHAT : Vice-Président,
- Monsieur Jean Marc MAUME, Administrateur
et moi-même pour présider cette Assemblée.

Voilà. Comme c'est l'habitude également, nous allons commencer par rendre un hommage aux chasseurs qui nous ont quittés cette année. Je pense en particulier à M. Georges de MONTLAUR qui partageait le fouet du Rallye Chapeau avec Monsieur Tobie de MONSPEY. Je pense également à notre ami, José JORGE, décédé à l'âge de 90 ans à Montmarault. Il a été très longtemps Administrateur de la Fédération (il a juste fait un bail de 36 ans) et je me souviens, moi, bien de lui. J'étais tout jeune Administrateur, il y a quelques années. Il était toujours là : c'était un homme souriant, bon vivant, fidèle du Président LHOPITEAUX, un homme de dialogue qui me prodiguait ses conseils toujours assortis d'un « tu vois ...p'tit » et je me suis toujours souvenu de ce Monsieur qui était très sympa. Enfin, j'ai une pensée très particulière, toute particulière, parce qu'il s'agit d'un ami qui est décédé cette année. Cet ami s'appelle Yvon de CHATELPERRON. Il est bouton, pardon, maître d'équipage de l'équipage du Percevent, voyez, je ... j'ai beaucoup côtoyé Yvon à la chasse ces dernières années. C'était un maître d'équipage hors pair, un veneur tenace qui aimait transmettre sa passion des chiens et de la vénerie aux jeunes ; des jeunes qui viennent sonner, vous voyez qu'il y en a même de très, très jeunes ... je pense que vous apprécierez la prestation. Il accueillait des jeunes de tous horizons qu'il accueillait toujours très volontiers dans l'équipage et qui s'intégraient parfaitement. Ceux qui sont là aujourd'hui en sont témoins. Dans la vie, c'était un grand Monsieur qui détestait les chichis, qui aurait détesté ce que je suis entrain de faire mais dont je ne peux pas, ne pas dire que sa générosité était sans limites.

Voilà, Mesdames, Messieurs ... J'ai oublié l'adjudicataire de Civrais, Monsieur Daniel VILPREUX dont on a appris le décès, excusez-moi, le décès hier matin. Je suis désolé mais évidemment il fait partie de l'hommage que l'on va rendre.

Je vous demande de vous lever pour avoir une minute de silence puis les trompes du Percevent sonneront les honneurs.

Bon il nous manquait le Conseiller Régional mais il est bien là.

Alors, on va rentrer dans le vif du sujet et on va passer maintenant à l'élection du Conseil d'Administration.

Nous avons reçu, à la Fédération, une seule liste au nom de « Bien Chasser en Bourbonnais » dont la validité a été contrôlée par huissier et je vais vous présenter les quinze candidats. Je vais leur demander de se lever :

- Michel ALBERTTETI, il est là

- Frédéric AVIGNON, il est là
- Hugues DELOME, très bien
- Lucie DEPALLES
- Jacques DESMAZIERES
- Jean Christophe DODAT
- Jean Pierre GAILLARD
- Christophe LOMET
- Jean Marc MAUME, il est là
- Georges MERCIER
- Richard PORTE
- Laurent REGNAULT
- Christian SCHMITT
- Et les deux derniers sont absents : l'un et l'autre pour cause de Covid. Il s'agit de Vincent DE LA SERRE, qui a un Covid assez dur au contraire de Valentin VILLATTE, qui lui n'a aucun symptôme mais qui respecte le confinement jusqu'à lundi. Donc, vous voudrez bien les excuser pour leur absence mais ils ne sont pas là.

Alors, le vote : comment cela se passe ? Vous avez vos enveloppes. Vous avez dans vos enveloppes, un bulletin vert « Pour » ou « Contre ». Vous rayez la mention inutile. Par contre, je vous rappelle qu'aucune mention supplémentaire ne, à part cette rayure « Pour » ou « Contre », ne doit figurer sur le bulletin sinon le bulletin est nul.

Alors il faut, comme c'est l'habitude, désigner quatre chasseurs par bureau. Il y a deux bureaux de vote. Quatre chasseurs non candidats par bureau pour le dépouillement avec les huissiers. Chaque bureau étant composé d'un huissier, d'un personnel et quatre chasseurs non candidats. Donc, je veux bien des volontaires pour s'occuper de cette petite tâche : à mon avis, il n'y en aura pas pour très longtemps mais bon ... il faut quand même s'y coller. Alors, n'hésitez : Roger, José ... Descendez Monsieur, descendez. Yves, cela fait quatre. Monsieur RAVAT, cinq. Allez, encore un petit effort. Il en manque trois, ce n'est rien du tout. Jean Louis THOMAS, six. Plus que deux. Madame POMMIER, Valérie. Sept, allez un petit dernier et on a le compte. Parfait, Daniel BONIFACE. Impeccable.

Donc, écoutez : on va procéder au vote. Vous allez vous avancer. Je pense qu'il faut que les huissiers s'approchent également. Et puis, vous allez vous avancer et procéder à votre vote. Evidemment, je pense que l'on sera en mesure de vous donner le résultat à l'issue du scrutin avant la fin de l'AG.

(VOTE)

Est-ce que tout le monde a voté ? Il faut que les chasseurs descendent pour rejoindre leurs différents bureaux pour procéder au dépouillement. Il en faut quatre par bureau.

Parfait, on m'entend.

Tout d'abord, évidemment, permettez-moi de remercier les personnalités qui ont bien voulu répondre favorablement à notre invitation :

- Madame Bénédicte PEYROL, Députée de l'Allier de la circonscription de Vichy, qui vient d'arriver avec son petit bébé : elle est accompagnée d'un petit bébé, c'est formidable. Elle a quinze jours, c'est une petite fille et à quinze jours ou trois semaines, assister à une première Assemblée Générale de chasseurs, je pense qu'elle démarre bien dans la vie, Mademoiselle PEYROL, votre fille. Voilà.
- On doit remercier également Monsieur Jean Paul DUFREGNE, Député de l'Allier, que je cherche : il est là accompagné de Monsieur MONNET qui est Conseiller Régional.
- On remercie de leur présence aussi Monsieur Jean Jacques KEGELART, Monsieur Nicolas RAY.
- Bien sûr, Emmanuel FERRAND, qu'on remercie tout de suite de sa présence et que l'on remerciera plus tard dans le discours. Vous verrez, j'ai quelques raisons de remercier la Région. Donc Emmanuel FERRAND qui est Conseiller Régional qui représente le Président Laurent WAUQUIEZ.
- Monsieur Jean LAURENT, qui représente le Conseil Départemental et le Président RIBOULET.
- Je remercie évidemment Monsieur Pierre André PERISSOL, Maire de Moulins, qui est là. Il nous a fait la gentillesse d'être là, c'est sympa ; Président Moulins Communauté. Il est accompagné de Philippe BOISMENU avec lequel on travaille beaucoup. Là aussi, j'aurai l'occasion de vous le dire.
- On attend l'arrivée de Monsieur Frédéric LAPORTE, le Maire de Montluçon et Président Montluçon Communauté et Daniel RONDET, Maire de Couleuvre.
- Monsieur BOURGEOT, je l'ai dit.

- J'ai beaucoup de plaisir à remercier mon ami, Jean Claude COTINEAU, qui est nouvellement élu Président de la Fédération des Chasseurs du Cher et qui est un ami qui vient depuis très longtemps aux assemblées générales de l'Allier et c'est très sympa à lui.
- Je remercie également Geoffrey RIVAUX qui est à la tribune, qui représente la Chambre d'Agriculture et en particulier, le Président BONNIN qui a eu un empêchement de dernière minute. Il m'a appelé ce matin : c'est donc Geoffrey qui va le remplacer mais je sais que Geoffrey fera cela très bien.
- J'ai beaucoup de plaisir aussi à remercier Laurent GAILLARD, qui est au bout de la tribune, qui est le Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Alors, n'allez pas croire que les GAILLARD ont fait une OPA Chasse Pêche Nature et Traditions ... On n'est même pas parents mais on est tout les deux gaillards à la tête de nos Fédérations.
- Et enfin, Monsieur RENOIR, représentant Monsieur Gilles JACQUET, Président du Comité Départemental de la Fédération Française de la Randonnée qui, lui aussi, m'a passé un coup de fil ce matin, qui était pris par la randonnée à Vichy, ce matin.

Mes remerciements ne sont pas de pure forme car la présence de ces gens, ici, montre l'intérêt réel qu'ils portent à la chasse. Malheureusement, certains, la plupart, ne pourront pas s'exprimer du fait du devoir de réserve que nous devons avoir à la veille de l'élection présidentielle. Rassurez-vous, l'an prochain, on leur donnera le double de temps.

Je remercie également :

- Monsieur Christian BENOIT, Chef départemental de l'OFB, qui lui non plus ne pourra s'exprimer ;
- Le Président des louvetiers de l'Allier, Guy BUSSET, que j'ai vu tout à l'heure ;
- Les différents Présidents d'associations spécialisées et de structures de gestion Petit et Grand Gibier ;
- Les chasseurs bénévoles, responsables entre autres et en particulier, des bacs pour les déchets de venaison.

Et sans tous les citer, je voudrais vous présenter les excuses :

- des représentants de l'Administration dont Madame Valérie HATSCH, Préfète de l'Allier qui nous a adressé personnellement ses excuses, retenue elle aussi évidemment par son devoir de réserve.
- Les excuses également de Madame Véronique POUZADOUX, Présidente de l'Association des Maires de l'Allier ;
- De Monsieur Frédéric AGUILERA, Président de Vichy Communauté ;
- Et enfin, de mon ami, le Président Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs qui est sollicité de partout.

Et pour finir, je vous adresse les excuses de Gérard AUBRET, Président de la Fédération Régionale des Chasseurs Auvergne Rhône Alpes et de ses collaborateurs. Gérard AUBRET, qui est Président de la FRC comme vous le savez et Vice-Président de la FNC, est un Président très efficace. C'est aussi un ami qui serait là s'il n'avait pas, lui aussi, son AG dans la Loire aujourd'hui. Il nous a écrit pour nous dire toute sa détermination pour mener à bien les missions de la FRC.

Je vous présente enfin toutes les excuses de tous mes Collègues Présidents des Fédérations Départementales des Chasseurs de la région, qui la plupart ont aussi leur Assemblée aujourd'hui.

Alors l'Assemblée Générale qu'on ouvre aujourd'hui, c'est une Assemblée Générale un peu particulière puisque c'est ... On avait fait une petite Assemblée Générale l'an dernier aux Sallards mais il y a fort longtemps que nous n'avions pas fait une Assemblée Générale avec autant de monde et ça c'est très agréable, je ne vous le cache pas, de resserrer beaucoup de mains du matin, de revoir des visages que l'on n'a pas vu depuis des fois deux ou trois ans à cause du Covid. Donc ça, c'est une émotion assez particulière. C'est particulier aussi parce que c'est une année d'élections, d'élections en tous genres, d'élections aujourd'hui ici, élections demain, élections législatives dans la foulée. La Présidentielle de demain est capitale pour le pays et elle revêt une gravité toute particulière. L'élection de notre nouveau Conseil d'Administration aujourd'hui est beaucoup plus modeste. C'est néanmoins un moment très important pour la chasse chez nous dans l'Allier. Je vous remercie donc d'être venus nombreux car votre présence en nombre est une démonstration de force qui dépasse le strict cadre de la chasse. C'est un signal que nous adressons : oui, la chasse existe, la ruralité existe, elles demandent à être respectées, elles demandent à respirer et la chasse est une de ses respirations. L'élection Présidentielle semble beaucoup plus indécise que la nôtre. Et pour cause puisque le Conseil Fédéral que je préside n'a pas de liste concurrente. Rassurez-vous je connais l'histoire : « A vaincre sans péril on triomphe sans gloire. » donc il n'y aura pas de triomphaliste.

Alors, notre Assemblée Générale est aussi une Assemblée Générale charnière, entre un bilan que l'on doit au Conseil d'Administration sortant et un avenir, un projet que devra assumer une nouvelle équipe. Le nouveau Conseil d'Administration qui sortira des urnes tout à l'heure a été fortement rajeuni avec une moyenne d'âge à 52 ans contre 65 pour l'ancien. C'est cette bascule entre ces deux équipes que mon discours va s'efforcer de vous retracer.

Et, je ne peux pas commencer de vous parler du bilan des cinq années écoulées sans commencer par rendre hommage et remercier tous les Administrateurs sortants, sans lesquels rien n'aurait été possible : Gérard BOIROT, l'infatigable Administrateur de la Combraille, depuis plus de 20 ans à la fédé, mon ami Jean-Pierre Brun, apprécié de tous en Bocage centre, le pétillant José JAUNIER en Sologne Sud, son compère, l'expérimenté Yves LOCHMANN, l'infatigable et pointilleux Secrétaire, Bernard MATHIEU qui n'est pas là aujourd'hui parce qu'il a des soucis de santé. Bon ça va plutôt mieux mais enfin, il a quand même eu des soucis sérieux donc, il ne pouvait être là aujourd'hui. Roger PASQUET, fin connaisseur de la Sologne Nord, Guy SOALHAT qu'il est inutile de présenter, là aussi un vieux compère, et Serge SOUDRY pour Tronçais qui est lui aussi retenu pour des raisons familiales. Je n'oublie pas non plus Aliénor de CHATELPERRON et Gérard NOIRETERRE qui ont démissionné en cours de mandat pour des raisons qui leur sont propres. Tous ont beaucoup travaillé durant leur mandat et je sais absolument ce que je leur dois : tout ! Sans leur engagement, sans leur intelligence, sans leur ténacité parfois à défendre certains dossiers envers et contre tout, nous n'aurions pas bougé les lignes autant que nous l'avons fait. Donc, je remercie.

Je vous demanderai d'applaudir les Administrateurs sortants pour le travail qu'ils ont accompli pendant les six ans passés.

Alors, le bilan. Le bilan de la période écoulée, quel est-il ? En matière de petit gibier, c'est parce que c'est très difficile pour le chasseur, pour le détenteur de territoire qui veut aménager, que la Fédération doit, selon moi, être aux avants postes avec vous. C'est très difficile le petit gibier pour différentes raisons, pour de multiples raisons : l'inexorable déclin de nos oiseaux de plaine et en tout premier lieu de la perdrix, mais aussi la difficulté que nous avons à maintenir, à stabiliser, nos dernières populations de lièvres. Les obstacles, la difficulté d'avoir une pression soutenue de piégeage du renard qui lui au contraire se porte plutôt bien dans le département, l'absence de maîtrise du foncier dans de nombreux cas et ce qui va avec, la modification en profondeur des paysages même si aujourd'hui l'agriculture est plus vertueuse : tout cela rend la gestion du petit gibier très compliquée. Vous le savez également, en matière de petit gibier, rien n'est possible sans une volonté initiale forte de terrain. Plaquer une politique cynégétique, un plan de gestion, sur un territoire sans l'adhésion forte des chasseurs locaux, c'est aller droit à l'échec. Il faut beaucoup d'efforts, parfois de sacrifices, beaucoup de détermination, un certain degré de militantisme, pour que ça marche. Je ne dis pas ça pour dédouaner la Fédération de ses responsabilités mais simplement pour rappeler que si c'était facile ça se saurait

Alors, dans ces conditions, oui, le contrat de valorisation territoriale que nous avons mis en œuvre n'a pas répondu à toutes nos attentes, je vous le concède. La première année, on avait budgété 80 000 € et on a réellement retourné aux chasseurs 18 000 €. Oui, ce contrat, il est perçu comme de la paperasse, c'est-à-dire tout ce que le chasseur déteste entre tout, mais je veux quand même vous dire qu'il a eu le mérite d'aider les plus motivés. Il va certes falloir s'interroger sur son avenir, trouver mieux et surtout essayer de simplifier tout ça. Nous avons continué d'apporter dans le même temps un soutien financier conséquent aux différents GIC petit gibier et nous les faisons profiter de commandes de matériel de piégeage subventionné par la Fédération. Là aussi, il faudra profiter de l'élan de l'arrivée d'une nouvelle équipe pour améliorer tout ce qui peut et doit l'être. Nous apportons également aux GIC un soutien technique au travers des différentes opérations de comptage lièvres et depuis peu bécasses. Là aussi, je vous le concède, il faut mettre des moyens en œuvre plus importants pour intensifier autant que possible nos actions. Soyez sûrs en tout cas que la volonté fédérale existe.

Nous sommes bien conscients que la qualité des milieux dans lesquels nous évoluons, dans lesquels nous chassons est primordiale. Nous plantons des haies, nous plantons cette année 4 km de haies et nous avons la volonté d'augmenter ce linéaire annuel de plantation. Nous y associons les enfants, le plus souvent, les scolaires, chaque fois que c'est possible avec l'idée que l'on va faire d'une pierre, deux coups : le maintien de la biodiversité d'un côté et notre image de pédagogues et d'écologistes pragmatiques. Depuis peu, nous nous sommes engagés dans un ambitieux programme de création et restauration de mares en Sologne Nord qui garde compatible les usages d'élevage, de chasse et d'apport à la biodiversité. Nous avons mis en place aux Sallards une formation de fabrication de paniers de ponte pour les canards. Cette formation fait le plein. J'y vois une direction possible pour l'avenir : des actions pratiques et ciblées sur certaines espèces. L'opération fédérale Petit gibier qui, pour moi, marche le mieux concerne le lapin de garenne : nous avons repris et remis sur de nouveaux territoires conventionnés plus de 600 lapins en un peu plus d'un an. C'est une vraie réussite dont nous devons nous inspirer pour monter d'autres opérations à destination d'autres espèces pour d'autres adhérents. Bien sûr, je souhaite que le Service Technique fasse plus de technique et qu'il apporte plus en matière de conseil, de suivis mais d'ores et déjà vous voyez que nous ne restons pas inactifs sur le petit gibier. Je serais tenté de vous dire qu'on a peut-être même, depuis longtemps, jamais fait autant. Donc, je remercie le Service Technique de la Fédération. Je remercie Daniel BONIFACE qui nous amène toute son aide pour les reprises de lapin. Je les remercie tous pour leur implication et leur efficacité dans ces dossiers.

Chapitre suivant : l'aménagement du Domaine des Sallards.

Vous le savez, le Domaine fait depuis 5 ans l'objet de beaucoup d'efforts en matière d'aménagements. Grâce aux aides de la Région en particulier, nous avons travaillé au reprofilage de nos étangs avec un arasement des berges et

la plantation de roselières afin de créer des queues d'étang favorables aux canards. Nous avons eu cette année un hivernage exceptionnel aux Sallards avec des centaines de canards, je dis bien des centaines de canards, sur nos étangs, dont certaines espèces que nous n'avions jamais vues aux Sallards. Donc, cela veut dire que quand on travaille sur les espaces, il y a une réponse des milieux qui est rapide. Le site est maintenant très bien occupé par les canards, par des oies, par des bécassines. Et je pense pouvoir dire avec fierté que nous avons beaucoup gagné en expertise dans ce domaine. Dans le pays d'étangs qu'est la Sologne bourbonnaise, les chasseurs ne peuvent qu'y gagner en crédibilité. Qui dit étang dit pêche : nous nous sommes rapprochés pour ça de la Fédération de Pêche avec qui nous avons désormais une convention de mise à disposition de nos étangs quelques jours par an pour leur école de pêche. Je profite du moment évidemment pour saluer chaleureusement le nouveau Président, Laurent GAILLARD, avec lequel nous sommes d'ailleurs allés nettoyer les berges de l'Allier sur la Réserve naturelle, il y a quelques semaines. Une parenthèse, je ne peux pas m'empêcher là, vous m'excuserez mais ce jour-là, la LPO, gestionnaire du Site, et le CEN, installé à Châtel-de-Neuvre sur place, ont plutôt brillé, je dois le dire, par leur absence. Mais bon voilà ; en tout cas avec la Fédération de Pêche, on a renoué des liens. Ce sont des liens forts : les pêcheurs sont nos cousins pour le moins, peut-être nos frères. Ils vont être dans les années à venir soumis aux mêmes pressions animalistes que les chasseurs et donc, je pense que l'on a évidemment tout intérêt à se serrer les coudes et Laurent vous en dira un mot également tout à l'heure.

On a également dans ce Domaine beaucoup investi sur l'éducation à la nature. On a signé des conventions, en particulier une qui nous fait très plaisir, avec la ville de Moulins dans le cadre du temps péri-scolaire. Bien entendu, je remercie chaleureusement M. PERISSOL, Maire de Moulins, et Philippe BOISMENU, qui est à ses côtés, son adjoint, pour leur réel soutien dans ce dossier. Nous avons aménagé une très belle cabane perchée d'où les visiteurs, beaucoup d'enfants, de scolaires, peuvent observer la vie sauvage sur nos étangs. Nous avons encore créé trois sentiers pédagogiques et nous pourrions bientôt j'espère faire profiter les enfants de notre gabion sur l'étang de Pételoup. Ils pourront là y observer les oiseaux au ras de l'eau et se mettre en situation du chasseur à la tonne. Vous savez combien je crois à l'éducation que nous pouvons, que nous devons donner aux jeunes. C'est absolument essentiel de transmettre et de ne pas laisser aux Associations de Protection de la Nature le monopole du discours sur la nature aux enfants. Nous ne devons pas laisser à la LPO ce monopole de la biodiversité mais au contraire, nous en emparer. Nous avons des messages propres à faire passer : le respect dû aux espèces bien sûr, mais aussi leur connaissance, l'observation très attentive, très fine dont nous sommes capables en chasse, l'attention portée aux détails, une herbe, une branche, une trace, le sens du vent, l'ensoleillement, pour découvrir et comprendre une nature encore sauvage. Derrière tout cela, il y a aussi l'idée que dans la recherche, dans la traque il y a un plaisir, un plaisir dont nous n'avons pas à rougir mais dont, au contraire, nous devons être fiers. Apprendre à nos enfants à lire la nature, comme nos pères l'ont fait avec nous avant, voilà qui est essentiel si nous voulons que la chasse puisse continuer d'être comprise et acceptée. C'est notre rôle, c'est notre grand rôle, de transmettre cet état d'esprit ouvert et joyeux, sur la vie sauvage.

Je redis ici que tous ces aménagements se sont réalisés sans mettre à contribution les chasseurs, grâce à la recherche et à l'obtention de financements. Un des financements les plus importants a été la Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la Région (la CPO). Je remercie évidemment Emmanuel FERRAND, qui représente le Président WAUQUIEZ, ici à la tribune, pour dire que sans cette Convention Pluriannuelle d'Objectifs, on aurait eu une action plus modeste sur le Domaine. Mais on a également cherché des financements à l'éco-contribution : ça c'est ce qui est géré par l'OFB et donc, l'Etat. C'est vous savez les cinq euros Chasseur et les dix euros par l'Etat qui abonde ce fonds d'éco-contribution. On a également monté des projets avec l'Agence de l'eau, des programmes européens comme le FEDER. L'éducation à la nature doit encore monter en puissance chez nous. C'est essentiel pour passer un palier et devenir un acteur de référence auprès des collectivités et de l'Education Nationale. Quand on aura réussi à faire comprendre et à montrer aux maires, aux instituteurs, que nous avons une vraie compétence dans ce domaine, nous aurons fait un grand pas dans l'acceptabilité de la chasse. C'est avec cet objectif que nous cherchons à recruter, en ce moment, un éducateur aux Sallards, un éducateur spécialisé dans l'éducation à la nature.

Je viens de vous dire que tous ces aménagements n'ont rien coûté aux chasseurs. Vous le voyez, vous le verrez, dans nos bilans. Vous le voyez aussi parce que quand vous faites le tour du prix à payer pour chasser, vous voyez que nous sommes une des Fédérations, pour ne pas dire la Fédération, la moins chère. Dans l'Allier, on paie pour chasser 74 € d'adhésion plus 4 € de timbre grand gibier, si vous cumulez les deux 78 €. Dans le Cher de mon ami Jean Claude COTINEAU, l'adhésion est à 76,50 €, c'est pratiquement la même chose, sauf qu'il y a un timbre grand gibier à 30 €, cela fait 106,50 €. Dans le Puy de Dôme, c'est 95 €. Dans la Nièvre, c'est 92+30, soit 122 €. Bref, j'arrête cette litanie mais vous devez être absolument persuadés que nous avons une Fédération qui veille à ce que la chasse reste bien une chasse populaire, accessible au plus grand nombre, accessible à tous.

Alors, les subventions reçues n'ont pas été, évidemment, octroyées comme ça sur juste notre bonne mine. Toutes les actions menées, tous les travaux réalisés ont été rendus possibles par des recherches préalables de financement par un suivi très lourd des dossiers. Aujourd'hui, ce petit boulot-là c'est presque devenu un métier à part entière. Et d'ailleurs, c'est ce qu'ont très bien compris nos amis des Associations de Protection de la Nature, LPO en tête qui de

ce point de vue sont des champions et ont beaucoup d'avance sur nous. Mais, nous progressons et nous apprenons vite. Ce que je veux vous dire c'est que nous ne pouvons plus nous passer de ces financements extérieurs si nous voulons agir et si nous voulons que notre Fédération soit autre chose qu'une Administration bis qui délivre des permis de chasser. Si nous voulons vraiment rentrer dans l'action, il faut que l'on aille à la recherche de ces financements. Il faut que l'on en trouve, il faut que l'on monte en compétence là-dessus. C'est le nerf de la guerre. Nous avons monté des dossiers pour prendre des subventions CPO avec la Région, comme je l'ai dit, pour les actions d'éducation à la nature, à l'environnement, pour la Sécurité à la chasse pour un montant total, je vous le donne, de 706 000 € sur la période 2016-2021. Vous voyez que c'est pas tout à fait des plaisanteries. Donc merci encore au Président WAUQUIEZ et au Conseil Régional. Nous avons monté des projets Eco-Contribution dans le même temps pour 370 000 € qui ont été signés. Cela fait plus d'un million tout cela. Nous avons travaillé avec l'Agence de l'eau pour le projet de création et de restauration des mares, sur le Domaine et sur les communes avoisinantes. On a pris un petit billet à Eiffage dans le cadre des mesures compensatoires. Ils avaient un peu tendance à nous oublier. Nous allons utiliser le Plan de relance pour faire financer des plantations de haies qui, à la fin, serviront évidemment au petit gibier. Vous comprenez donc que ce travail de recherche des financements, c'est un travail qui est chronophage, qui nécessite des compétences particulières. Il faut être à l'affût. Il faut faire une espèce de veille permanente. Et je veux ici remercier très vivement aussi notre Directeur, Antoine SANTARELLI, qui s'est beaucoup démené sur le sujet et qui est un exemple d'habileté et de ténacité pour nos plus jeunes chargés de mission. Ce que je voudrais vous faire comprendre, c'est qu'au-delà de l'argent reçu, au-delà de la somme, c'est une stratégie qu'on est en train de mettre en place, une stratégie pour occuper le terrain et pour partie, couper les vivres des gens qui veulent notre disparition. Les Associations de Protection de la Nature arrivent à boucler des budgets extrêmement importants avec du financement public que nous devons, nous, aujourd'hui aller chercher avec les dents. Vous avez dans le département des associations environnementales qui ont 100 adhérents mais qui ont 18 permanents.... Voilà. Cela doit nous remettre en cause. A ce propos, à propos des associations anti-chasse, le Président SCHRAEN a lancé une pétition en ligne pour contrer le financement des associations anti-chasse, en particulier celles qui agissent de façon illégale contre des activités légales. Cette pétition, elle a pour objet d'arriver au Sénat pour qu'une commission d'enquête soit créée pour que soient mieux contrôlées et privées de réduction fiscale les dons de leurs adhérents. Cette pétition d'origine citoyenne doit ensuite effectivement être transmise au Sénat. Elle fait suite à une pétition nos opposants avaient, eux-mêmes, déposés au Sénat sur la sécurité à la chasse. On a, je ne vous le cache pas, un peu de mal à faire signer les gens. Il faut 100 000 signatures pour que cela arrive sur le bureau du Sénat. On est aujourd'hui à 62 000 signatures. Moi, je vous invite vraiment à prendre cinq minutes pour montrer concrètement votre soutien à ce qui est votre passion et signer cette pétition. C'est simple à faire, c'est quelques clics. Il faut le faire. Allez voir le Site « [pétitions.sénat](#) ». Il faut que l'on redeviennent un peu militant et pas seulement consommateur. Donc, je crois que cela s'affiche ... On vous donnera tous les liens possibles après l'AG pour ceux que cela intéresse.

Alors aux Sallards toujours mais directement pour les chasseurs cette fois, vous devez savoir, on a refait entièrement notre parcours de chasse cela nous a coûté 60 000 €. Ce parcours de chasse, il était vieillissant, complètement vieillissant. Il sert, en fait, à l'examen du permis de chasser et c'est donc souvent, là-aussi, le premier contact que les jeunes ont avec la Fédération. Donc l'idée, on n'a pas inventé l'eau tiède mais l'idée c'est de se dire que le premier contact qu'ils ont avec la Fédération, autant leur montrer quelque chose de propre, quelque chose qui marche... pas un truc vétuste qui tombe en panne tous les quatre matins. C'est également aux Sallards que nous réalisons la plupart de nos formations, toutes gratuites aujourd'hui, et en particulier les différentes formations Sécurité qui sont si importantes. Sur le sujet de la sécurité, ce n'est pas une nouveauté, nous sommes très attendus et la demande sociétale est très forte et très pressante. Chaque accident, évidemment toujours inacceptable en soi, nous porte un coup. Souvenez-vous, cette année, de cet accident dramatique du Cantal où deux jeunes femmes, deux familles, ont vécu la pire tragédie. Voyez comment, aussitôt, les médias s'emparent du sujet, comment les anti-chasse l'utilisent sans vergogne pour finir de nous discréditer. Nous ne devons donc pas baisser la garde dans la matière et la sécurité doit être constamment et partout rappelée. Pour info, nous avons installé dans le département, d'ailleurs toujours avec l'aide de la Région, plus de 6 000 miradors permettant un tir plus fichant. Nous en avons doublé le nombre depuis 5 ans. La formation décennale obligatoire est maintenant bien lancée et elle est très utile. Je me rends compte que nous y recevons des chasseurs qui n'ont, pour de multiples raisons, jamais eu aucune formation sécurité ou qui ne sont jamais venus aux Sallards et qui découvrent à cette occasion le site de la Fédération et ce qu'on y fait. Toujours aux Sallards : Nous avons externalisé le réglage des armes à l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier et ça fonctionne très très bien. L'ADCGG a réglé les armes de plus de 60 personnes cette année. Je les remercie : Jean-Guy VOISINE en particulier que j'ai aperçu, je crois, Jean-Marc MAUME et tous les bénévoles qui les accompagnent pour l'excellent service rendu dans l'amélioration du tir. J'engage, d'ailleurs, tous les chasseurs désireux de régler leur arme à venir à la Fédération et je les engage aussi à se perfectionner en s'inscrivant à la formation pour le brevet Grand Gibier qui est une excellente formation.

Le Domaine des Sallards est une vitrine, vous l'avez compris, une vitrine de ce que peuvent réaliser les chasseurs, c'est aussi notre maison dont nous pouvons être fiers. La nouvelle équipe va devoir prendre le témoin sur deux grands

dossiers qui ont été mis sur les rails par le Conseil d'Administration sortant et je pense que ce sera passionnant parce que là aussi il s'agit vraiment d'aller de l'avant.

Le premier dossier, c'est la réfection de notre Sanglier Courant qui est actuellement, vous me passez l'expression, hallali. Les installations techniques sont là aussi vieillissantes, parfois, souvent en panne. Le site est très dégradé : c'est affreux, on a l'impression d'être dans un endroit abandonné. Bref, il va falloir refaire quelque chose de propre, plus à l'image de l'ensemble du Domaine. Dans les six ans à venir, il va aussi falloir s'interroger sur le devenir du Pavillon. Vous savez, la maison qu'on a l'entrée. Et le pavillon, il y a deux grandes tendances qui se dessinent : soit on en fait des logements à prix préférentiel pour nos jeunes stagiaires parce que vous avez bien compris que l'avenir c'est d'avoir des jeunes, c'est d'avoir des stagiaires qui parfois ont des difficultés évidemment pour loger donc, peut être que l'on pourrait les loger dans ce pavillon en faisant des travaux évidemment ou, la deuxième option, c'est d'en faire des bureaux pour accueillir, qui sait là aussi, de nouveaux services ? C'est le nouveau CA qui, effectivement, là-dessus, prendra les décisions dans les mois à venir.

Le deuxième dossier, c'est celui de la réfection de la grange. Le Conseil d'Administration sortant a bien pris conscience, entre autres à travers l'expérience du Covid, que notre capacité de réunion était finalement assez réduite : une salle de réunion pour une vingtaine de personnes au rez-de-chaussée de la ferme et une salle à l'étage pour une quarantaine de personnes, qui aujourd'hui on s'en aperçoit est à peine aux normes. Pendant les formations décennales, moi j'en ai suivi quelques-unes, c'est un brin désagréable... On est tous sous les poutres, on est coincés. On ne peut pas s'écarter les uns des autres. Bon je pense que là aussi, il faut que l'on fasse quelque chose. L'idée c'est donc d'utiliser l'espace du grenier de la grange pour en faire une grande salle de réunion d'une contenance de 200/250 personnes modulable en trois petites salles, transformable si besoin pour y accueillir des expositions et ainsi faire découvrir ce que nous faisons, ce que nous voyons quand nous sommes à la chasse, ce que nous sommes. Faire découvrir au grand public ce qu'est la chasse, y montrer ce qu'elle apporte au patrimoine culturel de notre département, y montrer ce qu'elle a de plus beau, y montrer également sous le meilleur éclairage notre collection d'espèces naturalisées dont certains spécimens présentent un grand intérêt. La grange pourrait aussi devenir une belle salle de classe quand le temps est mauvais, un grand atelier pédagogique. Quitte à entreprendre des travaux dans le grenier, il faut se poser la question du rez-de-chaussée, du réaménagement du rez-de-chaussée : de la salle de restauration, de la cuisine qui a maintenant plus de 30 ans d'âge, qui est hors d'âge, qu'il faut sérieusement rafraîchir, et enfin, se poser la question de l'espace qui était dédié à la centrale d'achats qui pourrait devenir le hall d'accueil de ce nouveau lieu. Vous le comprenez, c'est un gros projet sur lequel nous avons commencé de faire travailler des architectes pour en sélectionner un. La nouvelle équipe va devoir s'accaparer, très vite, l'affaire pour faire ses propres propositions. Sur le montage financier qui n'est pas finalisé, il faudra veiller à mon sens à répéter l'opération que l'on avait faite pour le bâtiment de la Fédération qui, je vous le rappelle, n'a pas coûté un sou aux chasseurs. Donc l'idée, c'est de faire pareil et compte tenu de notre trésorerie dont vous verrez dans un instant la plutôt bonne santé, ça doit être possible. Je dirais même qu'il est sans doute souhaitable aujourd'hui, dans une période un peu troublée où la question de l'indemnisation des dégâts peut devenir très complexe, de protéger nos avoirs financiers « en en mettant à l'abri » comme on dit chez moi. Je pense que tout le monde comprend ce que cela veut dire : je pense que l'on a trop de réserves en trésorerie et que l'on investisse. Que pourrait-il se passer si demain une tête pensante d'un ministère s'avisait de faire le compte des trésors de guerre des Fédérations pour mutualiser au niveau national l'enveloppe des dégâts ? Moi, je ne voudrais pas qu'il nous arrive ce qui est arrivé à certaines Chambres de Commerce où ils se sont vu prendre en très peu de temps un million d'euros. Cela m'ennuierait de vous expliquer que l'on a perdu un million d'euros comme ça. Donc je pense qu'il faut que l'on réfléchisse très sérieusement à nos investissements.

Alors toujours le plat de résistance : une Assemblée Générale de chasseurs n'en est pas une si nous ne consacrons pas un chapitre au sanglier. Donc nous y voilà. Le sanglier, le sanglier : le meilleur et le pire... si j'ose dire.

D'abord quelques chiffres bruts... le prélèvement frôle les 6000 bêtes. Je ne sais plus, je crois que l'on est à 5 980. Enfin bon, il y a 6 000 animaux au tableau. C'est le record pour l'Allier. On n'avait jamais fait ça. On a prélevé 700 sangliers de plus que l'an dernier. Bocage centre, Sologne nord et surtout Tronçais ont beaucoup prélevé mais tous les secteurs sont en hausse sauf un, la Montagne Bourbonnaise pour laquelle il ne manque, au final, qu'une soixantaine d'animaux. Donc, ce n'est pas non plus une baisse catastrophique mais c'est un pays qui baisse et il faudra donc essayer de comprendre pourquoi cela baisse là-haut. En 20 ans, on a multiplié le tableau de sangliers par 4 voire par 5. Et nous ne sommes sans doute pas loin aujourd'hui de la capacité maximale d'accueil sur certains secteurs : je pense à Tronçais, à la vallée de la Besbre, à Sologne Nord où il y a quand même beaucoup de monde et où les populations, à mon avis, doivent être suivies de près pour ne pas se laisser déborder. Nous avons la chance d'avoir des prix de bracelets encore bas (10 pays ont des bracelets à 10 €) et il faut tout faire pour garder cette tendance. Je vous rappelle que le prix plancher de 10 € a été décidé l'an dernier en Assemblée Générale. C'est toujours avec cet objectif d'un prix bas de bracelets que le Conseil d'Administration a décidé, au vu de notre trésorerie dégâts excédentaires de retourner, je vous le rappelle, 210 000 € aux chasseurs sur deux ans. Jusqu'à maintenant, je crois qu'on peut dire que nous avons réussi à garder le contrôle des dégâts, Geoffrey. Ça c'est important. C'est cette maîtrise qui conditionne une chasse accessible financièrement à tous d'une part et une chasse efficace d'autre part. Vous le

savez, notre gestion du sanglier en plan de chasse, couplée à la responsabilisation financière par secteurs, est ce qui nous a permis de tenir.

Un mot sur la contribution territoriale, parce que je sais qu'évidemment cela fait parler d'autant qu'elle a tendance à monter donc ... jusqu'à maintenant, elle était assez symbolique mais bon. Elle porte sur les communes faisant, vous vous souvenez, plus de 5 000 € ou 10 000 € de dégâts. Quand certains départements ont fait le choix de faire payer une taxe à l'hectare couvrant l'entièreté des dégâts sur un secteur ou sur une commune, nous avons choisi de mettre en place un système qui pondère la somme à régler sur une commune point noir et qui mécaniquement, de l'autre côté fait baisser le prix du bracelet sur le reste du pays, mais néanmoins, je suis conscient que cette année certains détenteurs auront de vraies factures à régler. Tout ça est donc très tendu, j'en conviens, mais encore une fois, pour l'instant, globalement, je vous répète, j'ai le sentiment que « ça tient ». Pourtant quelques voyants, effectivement, clignotent : le premier qui clignote, c'est le montant de notre facture dégâts cette année qui suit le record du tableau, avec, là aussi, un montant record de 680 000 € expertises comprises. On avait une fois fait 640, là on a fait 680. Deux remarques sur ce chiffre : la hausse du coût des denrées agricoles, on l'a calculée (j'ai demandé à ce qu'on la calcule très précisément), nous coûte un petit billet de 185 000 € quand même. Cela veut dire que sans cette hausse, notre facture se serait élevée à 500 000 €. Alors, je crois qu'il faut retenir toujours le verre à moitié plein : c'est positif dans le sens où on peut dire, ça nous permet de dire que les chasseurs ont « fait le job » et que nous ne faisons que payer l'inflation si j'ose dire, la hausse ... La deuxième remarque, c'est qu'on accuse parfois la fédé d'avoir échafaudé un système très complexe pour définir le prix à payer par les chasseurs, le prix du bracelet. Mais je voulais vous rappeler qu'il faut se méfier de toutes les solutions simplistes. Un système simpliste, j'en connais un : on prend la note (680 000 €) on la divise par le nombre de chasseurs, nous tous (on est 9500) et on obtient un prix, qu'on pourrait appeler, le prix du timbre grand Gibier et on est à 71 euros, on paye tous 71 euros ! Une main de avant, une main derrière... Evidemment, ce serait très injuste parce que ce serait pénaliser là les gens, certains en particulier, sur le sud du département, qui voient beaucoup moins de sanglier que sur le nord et qui, du coup, chassent beaucoup le chevreuil et très peu le sanglier. Donc, ce serait évidemment injuste.

Le deuxième voyant qui clignote rouge, on en a parlé avec Geoffrey et le Président de la Chambre, c'est l'avenir. L'avenir immédiat pas l'avenir ... l'avenir de l'année prochaine avec une hausse des matières prévue, probable je ne sais pas comment il faut dire, de 30 %, de 50%, peut-être plus. On ne sait pas. Et là, il faut que je vous le dise clairement, c'est alerte au feu parce que notre système n'a pas été conçu pour répondre à ça. A la vérité, je pense qu'il n'existe pas de système pour répondre à des hausses aussi violentes, aussi brutales, et ce qui se profile pour certaines Fédérations, c'est tout simplement l'impossibilité de faire face à de telles indemnisations et ce que l'on appelle en droit commercial, le dépôt de bilan. Pensez que certains départements dont certains pas très éloignés de nous, vont avoir cette année une facture de 2 millions d'euros, expertises comprises ! Mais 2 millions d'euros Comment vont faire ces fédérations, l'an prochain, s'ils ont une facture de 3 ou 4 millions d'euros ? Personne n'a la réponse. Pour l'instant, dans l'Allier, nous sommes encore, je vous le dis, en capacité de faire face, j'allais dire quoi qu'il arrive, et j'allais dire une saison ou deux. Après ?... Si évidemment, on se tape des dégâts de l'ordre du million ou du million cinq, je ne peux pas vous dire aujourd'hui comment on fera. J'en suis incapable. Au congrès de la Fédération Nationale, en mars, notre Président a évoqué très sérieusement l'éventualité de ne plus payer à partir de l'automne. Cette prise de position qui est un tantinet provocatrice, à l'image de Willy, a le mérite de relancer la nécessité d'une négociation avec l'Etat et le monde agricole sur la refonte de notre système d'indemnisation nous obligeant à régler l'entièreté de la facture quand nous ne chassons que sur environ deux tiers du territoire.

Ce système, il est à bout de souffle, on le voit. Si l'on ajoute, à la hausse des coûts, le problème toujours plus présent des zones non chassées (réserves diverses et variées, réserves naturelles en tous genres, zones péri urbaines), l'avenir est, je ne vous le cache pas, est sombre et si nous ne mettons pas rapidement en place des solutions au niveau national, nous serons en grande difficulté. En attendant, il faudra chasser, chez nous, dès cet automne avec en tête cette problématique dégâts que je vous demande tous d'intégrer. Intégrer cela veut dire, être conscients des niveaux de populations que vous avez et puis autant que faire se peut, chaque fois que vous pouvez, arrêter le petit jeu à la con qui consiste à planquer certains bracelets parce que c'est avec ça que l'on finance, c'est avec rien d'autre. Donc chaque fois qu'un bracelet est soustrait, il pénalise toute la salle. Donc, il faudra chasser cet automne avec cela. Il faudra aussi que nos amis agriculteurs nous soutiennent. Nous soutiennent, comment ? En faisant tout ce qu'ils peuvent en matière de protections sur leurs cultures, en matière d'alertes précoces dans la survenue des dégâts. Bref, il faut qu'ils jouent le jeu. Nous avons plus que jamais besoin de tirer tous dans le même sens car l'explosion non maîtrisée des charges pourrait devenir difficile à vivre pour tout le monde. Vous le comprenez, le dossier des dégâts est un dossier crucial pour la chasse. Depuis plusieurs années maintenant nous alertons les pouvoirs publics, le monde agricole, sur l'inexorable accroissement des populations. Cet accroissement, c'est d'ailleurs un phénomène mondial. Nous alertons sur le changement d'échelle qui s'est produit depuis l'instauration de la loi (c'était en 1968 !) qui fait obligation aux Fédérations de payer l'entièreté des dégâts : qu'est-ce qui s'est passé depuis 68 ? On a gagné quelques centaines de milliers de têtes de sangliers au tableau et dans le même temps, on est passé de 2 millions de chasseurs à 1 million de chasseurs. Donc, vous voyez que les deux courbes, elles sont symétriquement opposées. Le tableau sanglier dépasse aujourd'hui 800 000 sangliers prélevés en France pour un montant de charges annuelles de dégâts d'environ 80 millions d'euros, payés par les seuls chasseurs. Cela fait 100 euros le sanglier. La négociation avec l'Etat porte sur la prise en charge du coût de la gestion administrative, estimé à environ 30 % (soit environ 25 millions

d'euros) puisque cette gestion (initialement affectée à l'ONCFS) a été déléguée aux Fédérations en 2000 sans contrepartie. Début avril, un courrier du Président MACRON aux Présidents de Fédération fait état d'un accompagnement des Fédérations départementales pour que l'Etat, je cite, « apporte son concours au financement des dégâts », ainsi que de « financements exceptionnels ... pour compenser la hausse du prix des matières premières agricoles liée à la crise ukrainienne ». Evidemment, à ce stade, il s'agit de promesses électorales et pas du tout, d'un engagement de l'Etat...

Dernier point : nous avons déployé progressivement sur tout le département, toujours avec l'aide de la Région, des bacs à viscères pour un faible coût (2 €). Je veux ici remercier évidemment tous les bénévoles sans qui le ramassage serait impossible. Globalement ça marche plutôt bien : on a collecté 65 tonnes de déchets de gibier l'an dernier et les chasseurs sont satisfaits même si de temps à autre on a quelques incivilités... Je pense, d'ailleurs à ce sujet, qu'il va être bientôt temps de réfléchir à une autre méthode pour recouvrir les frais de ce ramassage qui aujourd'hui profite à tous mais n'est réglé que par quelques-uns. Là aussi, il faudra que le nouveau Conseil réfléchisse à améliorer le système.

Voilà pour le sanglier, c'est un point que j'ai voulu assez complet parce que vous avez compris que c'est un dossier « chaud ».

Un autre dossier chaud, les ACCA. Même si nous n'avons que 45 ACCA dans le département, nous suivons ce dossier de près, en lien avec le groupement des ACCA de l'Allier, car le recours des forestiers devant le Conseil d'Etat, aujourd'hui déporté à la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour avis, est un très mauvais coup porté à la chasse. Il faut rappeler que 300 000 chasseurs (environ un tiers de la chasse française) pratiquent au sein d'environ 10 000 ACCA. C'est cette spécificité française qui serait durement impactée par le démembrement qui ne manquerait pas d'en résulter si le recours était suivi par le Conseil d'Etat. Dans le département ce sont environ 1 500 chasseurs qui en feraient les frais. Je ne vous rappelle pas le détail du contentieux car c'est très complexe et ça ne concerne que les ACCA. Mais pour faire vite, on a gagné un premier round au Conseil Constitutionnel qui a confirmé la constitutionnalité de la loi Verdeille. Reste maintenant donc, le recours des forestiers, et en particulier du Syndicat Fransylva, qui est aujourd'hui examiné devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Les forestiers remettent en cause la tutelle des ACCA par les Fédérations telle que prévue par la dernière loi chasse de 2019, et également les modalités de retrait des parcelles forestières. Ne nous y trompons pas : les forestiers sont dans une logique procédurale pour obtenir in fine la réparation des dégâts de grand gibier. Derrière l'attaque contre les ACCA, il y a l'idée que la loi contraint les propriétaires sans la compensation financière d'une location de chasse, digne de ce nom. Pour l'instant, le recours est encaimé à la Cour Européenne des Droits de l'Homme mais, évidemment, on suit ça.

Autre dossier d'importance : celui de la Police de la Chasse. Cette mission est aujourd'hui dévolue à l'Office Français de la Biodiversité qui, je vous le rappelle, est issu de la fusion de l'ancien ONCFS d'une part et de l'ONEMA d'autre part. Je veux dire d'entrée que nos relations sont bonnes avec le Service Départemental et les choses se passent bien avec le chef du SD, Christian BENOIT, qui est un ancien de l'ONCFS. Il est visible par tous que l'OFB est déchirée par une fusion qui s'avère compliquée. Il est également patent que l'Office n'a pas les moyens d'exercer les missions de police que nous pourrions attendre. Or nous avons besoin, la Chasse a besoin, le monde rural a besoin d'une présence sur le terrain. Ce n'est d'ailleurs pas nouveau : la Chasse est une activité extrêmement encadrée, à juste titre, et le respect de la réglementation est absolument nécessaire. Il est inutile de vouloir multiplier les réglementations contraignantes si on ne peut pas, ou si on ne peut plus, faire respecter quelques principes fondamentaux. La tricherie des bracelets, difficile à quantifier mais certainement plus importante qu'on ne l'imagine, n'est pas une plaisanterie, je vous l'ai dit. C'est une catastrophe pour nos GIC et un vol de tous. Le principal braconnage aujourd'hui pour nous, c'est le braconnage des animaux non marqués. La chasse sur autrui aussi redevient par endroits un fléau, la chasse en voiture aussi. Le respect de nos plans de chasse, de nos plans de gestion, doit absolument revenir à l'ordre du jour des missions de l'OFB et ce dossier devra être remis sur la table au plus haut niveau de l'OFB, sinon du Ministère. Je ferais tout ce que je pourrais auprès de mon ami, Willy SCHRAEN, dans ce sens. Il s'agit peut-être moins aujourd'hui de lutter contre le grand braconnage que de veiller aux multiples incivilités qui ne font plus exception dans nos campagnes isolées. Les chasseurs eux-mêmes sont demandeurs. Au Congrès de la FNC en mars, Willy SCHRAEN est revenu sur son idée d'une police de proximité, dont j'ai d'ailleurs discuté aussi avec certains candidats. Il est revenu sur son idée de police de proximité qui pourrait s'exercer sous l'égide des Fédérations Départementales en développant des contrats de service avec les communes, par exemple. Outre les missions de police de la chasse, ces agents assermentés pourraient avoir des missions plus larges de surveillance des territoires : dépôts sauvages d'ordures, divagation d'animaux domestiques, présence de véhicules sur des sites sensibles, avec la possibilité de dresser des procès-verbaux et de constater des délits, transmis à l'OFB ou à la Gendarmerie. Des Saint Hubert garde-champêtre, si vous voulez ... Le défi pour les Fédérations est lourd mais il peut s'avérer passionnant à mettre en œuvre et nous y travaillerons dès que ce sera opportun car c'est vital pour nous. Nous ne pouvons pas laisser les campagnes aux mains de quelques écervelés qui s'y croient tout permis.

Un petit point, comme chaque année, sur les affaires judiciaires.

Vous savez que l'on avait gagné au Tribunal Administratif sur un recours de France Nature Environnement et de l'ASPAS sur la période complémentaire de déterrage du blaireau, que nous avons gagné au Tribunal Administratif. Evidemment, on est rentrés aux Sallards avec cette victoire et deux jours plus tard, on avait un référé de la LPO sur la même question et donc, nous sommes, à nouveau, au Tribunal sur la période complémentaire du blaireau cette fois, par le fait de la LPO. On est comme en première instance défendus par Maître LAGIER, l'avocat de la FNC parce que c'est un dossier crucial pour nous, crucial pour les équipages de déterrage auxquels on tient, crucial pour la vénerie sous terre. J'ai le plaisir de vous dire que la Chambre d'agriculture nous a rejoint dans ce dossier et c'est très bien parce que je pense que c'est un poids supplémentaire, le poids économique.

Bon je vois que je suis très, très long donc je vais vous faire l'impasse sur les affaires qui ont eu cours, les gens qui ont été condamnés : il y a 5 ou 6 affaires dont je vous fais grâce parce que je vois que je suis un peu trop long.

Vous dire un mot sur les évolutions de notre schéma départemental. En Commission Départementale de la chasse et de la faune sauvage, on a porté et défendu trois avenants à notre schéma :

- La première modification touche l'exposition annuelle de trophées de cerfs lors de laquelle il était prévu dans l'article 5 de l'arrêté préfectoral qu'un agent assermenté de l'Etat ou de ses établissements publics contrôle les trophées. Il se trouve, là aussi, que ni l'ONF, ni l'OFB ne sont disponibles pour cette tâche. Nous avons donc demandé et obtenu en CDCFS plénière que ce soit un agent de la Fédération qui soit habilité à réaliser le contrôle. Je pense que Madame Stéphanie REMAUD doit se sentir tout à fait rassurée sur le sujet.
- 2^{ème} point : nous avons également obtenu l'accord de la CDCFS pour modifier légèrement la taille des panneaux à apposer aux bords des routes nationales et départementales et, depuis la loi chasse de 2019 aux abords des voies communales. Nous pourrions désormais apposer un panneau un tout petit peu plus petit (70 cm au lieu de 1m) avec la mention « chasse traversée d'animaux ». On pense que le fait de mettre « Traversée d'animaux », ça peut peut-être inciter certains à ralentir plutôt qu'à accélérer. Quand ils voient le mot « chasse », des fois, il y en a quelques-uns qui ont plus tendance à accélérer qu'à freiner. Donc on se dit que si on leur dit qu'ils peuvent se prendre un chien ou un chevreuil ou pire, un sanglier sur le capot, ils vont effectivement commencer de freiner. L'avenir nous dira si on s'est trompé ou pas.
- Et le 3^{ème} point, c'est un point important : c'était une demande de l'AFACCC qui portait sur la possibilité de remettre les chiens dans une enceinte préalablement chassée. Je dois dire que c'était un petit vide de notre Schéma, qu'on n'avait pas complètement vu mais qui était présent. L'AFACCC a eu raison de nous alerter sur le sujet et là aussi, la CDCFS nous a suivi. C'est une très bonne chose pour les chasseurs aux chiens courants car évidemment, tout ce qui clarifie la situation doit l'être, doit être souligné.

Attention : ces trois modifications du schéma ont certes été approuvées en CDCFS mais elles ne sont pas encore signées par Mme la Préfète donc je ne voudrais pas induire en erreur. En principe, les avis de la CDCFS sont suivis mais enfin, voilà. Vous dire que les trois propositions d'aménagement ont été acceptés mais on va attendre qu'elles soient signées.

Alors, c'est la fin : je reconnais que c'est un peu long mais depuis trois ans que je ne vous parle pas, vous imaginez comment je tape du pied en me disant : putain, tout ce que j'ai à leur dire. Alors le dernier point : je ne voudrais pas finir ce rapport moral sans vous parler (et puis on va se faire un peu plaisir, vous allez comprendre) du contexte politique dans lequel évolue la chasse. Bon rassurez-vous, il n'y a pas de consigne de vote pour demain, évidemment. Il ne vous a pas échappé que la chasse est dans une période tendue, très tendue. Alors, tous les ans on le répète. On a l'impression de répéter cela éternellement. Mais j'ai l'impression que tous les ans l'acceptabilité de la chasse en prend un coup. Dit autrement, nous sommes de plus en plus mal vus, mal perçus. On est vraiment plus à la mode. Il faut juste en avoir conscience. Le contexte électoral n'a pas arrangé les choses et le climat est lourd, voire violent, en particulier sur les réseaux sociaux qui enveniment les débats plus qu'ils ne les éclairent. Dans ce contexte, la chasse est devenue un enjeu sociétal, extrêmement clivant : il y a les pour et il y a les contre qui s'affrontent dans un débat stérile, quand ce n'est pas dans l'injure et sans compromis possible. Derrière le débat sur la chasse ou plutôt mêlé au débat sur la chasse, mêlé à ce dossier, le dossier de l'animalisme. L'animalisme en vogue auprès de jeunes urbains qui ont perdu tout lien avec la ruralité et qui n'y comprennent littéralement plus grand chose. Aujourd'hui, nous n'avons pas des adversaires, comme c'est normal en démocratie ; nous avons des ennemis qui nous haïssent et peut-être réciproquement. Il est très difficile de mettre seulement un peu de rationalité, d'intelligence, dans les débats et nous sommes avec le courant « vert » pour parler large, dans une guerre de tranchées, une espèce de guerre d'usure dont on se demande si ce n'est pas la guerre de 100 ans. En fait, les verts nous ont voué à une disparition programmée. Alors, évidemment quand le débat, il démarre comme cela, c'est assez difficile de reprendre la balle au bond et d'aller discuter avec quelqu'un qui souhaite votre disparition programmée. L'hystérisation de la campagne électorale de l'extrême gauche écologiste qui a inscrit la disparition de la chasse au fronton du progrès de l'humanité a de ce point de vue clarifié les choses : ceux-là veulent vraiment notre mort. Tous les procès en sorcellerie sont invoqués et parmi eux celui, très puissant, du bien-être animal. La défense de l'animal, mise à toutes les sauces, les meilleures comme les pires, est devenue la nouvelle lutte des classes. Au siècle dernier, toute la gauche défendait le prolétaire, l'ouvrier,

aujourd'hui une grande partie de la gauche défend l'animal. Les temps changent. Reste, pour nous, ce vent mauvais qui souffle sur nous en permanence, un vent de travers, insidieux : celui que font souffler les Associations de Protection de la Nature en général, la LPO en particulier qui nous envoie en justice tous les matins sur tous les sujets, mais aussi apparemment des gens respectables France Nature Environnement, national ou local, maintenant la SPA, les défenseurs du blaireau, du crapaud à ventre jaune, des cochons d'écurie, des chevaux de course ; que sais-je encore. Parfois souffle aussi le vent violent, le vent fort de face ; c'est les extrémistes de tous poils, les activistes, c'est-à-dire ceux qui n'hésitent pas à recourir à l'action violente et illégale, les ASPAS, les AVA, les L 214 et les politiques qui leur emboîtent le pas. Et puis encore les bourrasques, les bourrasques où l'on a l'impression que la baraque chasse va s'envoler : le temps noir des accidents de chasse ; relayés, amplifiés, déformés, toujours complètement à charge, sans défense possible car, bien sûr, un accident de chasse c'est toujours un accident de trop. Mais les accidents de vélo, de ski, de plongée, j'en passe, tous ceux-là aussi sont des accidents de trop. Peu importe que nous ayons montré des progrès spectaculaires en termes de sécurité. Rien n'y change : sur le marché de la modernité, tout doit disparaître et la chasse en premier lieu ! Les accidents de chasse sont bien évidemment une des principales munitions des écologistes et il ne faut pas baisser la garde sur le sujet : la Sécurité est bien un enjeu majeur de ce point de vue. Chaque fois que notre pratique prête à rire, ou à pleurer, nous fournissons des munitions pour nous faire tirer dessus. Les procès d'image peuvent être terribles : c'est le sketch des inconnus qui passe en boucle, depuis vingt ans, dans le cerveau des bobos. Il faut absolument sortir la chasse de ces stéréotypes et en donner au contraire la meilleure image. Chacun de nous peut et doit y contribuer comme un militant de la cause. Dans cette grisaille, on a eu une éclaircie : les verts ont pris, lors du premier tour une sacrée déculottée. Ils ont pris même ce que Willy SCHRAEN appelait de ses vœux : une vraie branlée. On n'a pas pu boudier notre plaisir lorsqu'à huit heures dix Monsieur JADOT qui appelait dans son programme à la fin de la chasse, est venu faire la quête, appelant le citoyen à faire un don pour sauver ce qui pouvait l'être. Non que les chasseurs soient assez bornés pour ne pas comprendre les enjeux du réchauffement climatique ou percevoir l'effondrement de la biodiversité. Mais voir le père fouettard de l'écologie reconnaître une telle déroute avait forcément, je l'avoue, en tout cas sur moi, quelque chose d'assez jouissif. (*Applaudissements*) Merci. C'était pathétique de voir comment, après des municipales gagnées par surprise et qu'on présentait pourtant comme la preuve par quatre que l'écologisme était devenu majoritaire dans le pays, c'était donc un grand moment de voir comment le melon se dégonflait sous nos yeux, si j'ose dire. Sous peine de nouvelles déconvenues à venir, certains partis, à mon sens, devraient réfléchir à leurs alliances car certains alliés sont devenus et vont devenir de plus en plus des boulets. En tout cas dans nos campagnes où l'écologie a payé ses outrances. C'est parce que je pense profondément que la chasse, notre mode de vie, notre façon de vivre au quotidien dans nos campagnes, nos valeurs de solidarité, de travail, de résilience méritent mieux que, depuis plus de vingt ans, je me suis investi sans compter au sein de la Fédération pour défendre, expliquer, convaincre. C'est parce que j'aime cette vie rurale de nos villages, notre vie à la campagne, cette proximité avec les animaux sauvages tout le long de l'année, l'ambiance fébrile des veilles de chasse pour préparer chiens et matériel, la beauté des étangs le soir, nos plaines écrasées par la chaleur d'août ou nos bois pleins de neige l'hiver, c'est parce que j'aime tout ça que je veux que ça perdure et que ça résiste aux assauts de ceux qui ne le comprennent pas. Nos campagnes n'ont pas vocation à être abandonnées, méprisées ou pire emmerdées. C'est dans cet état d'esprit que j'ai sollicité vos suffrages pour continuer le travail accompli et défendre l'idée d'une chasse populaire, respectueuse et respectée, ouverte. Je ne doute pas un instant que notre nouvelle équipe aura elle aussi en tête de préparer la chasse de demain et de défendre tous les modes de chasse pour une Fédération toujours plus au service de tous.

Je veux pour finir remercier ici tous les Personnels de la Fédération qui s'investissent et travaillent pour vous apporter le meilleur service. Merci au Service Technique, à Thierry SONNIER, merci à Stéphanie REMAUD, excellente éducatrice nature et très présente sur ses secteurs. Merci Stéphanie. Merci à Justin PEGUES, jeune technicien de grande valeur, merci à nos jeunes chargées de mission, Clotilde LOISEAU, qui est là à côté de Justin et Amandine POLLET, qui n'a pas pu être là, qui sont, toutes deux, pétries de talent et d'envie, qui nous ont préparé un power point que vous trouverez dans le document et qui sont réellement des éléments, je le dis, devant l'une d'entre elles, de grande valeur. Merci à notre expérimenté Service Administratif, je ne les oublie pas évidemment : je n'oublie pas Catherine FAVIER notre très rigoureuse Comptable, Florence BOUCAUD, notre Informaticienne qui dénoue des problèmes qu'elle est la seule à pouvoir dénouer. Je n'oublie pas évidemment notre standardiste qui est souvent en première ligne et qui des fois dérouille un peu : Isabelle DUBOIS. Je n'oublie pas notre couteau suisse Valérie LORCA. Je n'oublie pas Bertrand DUCROUX qui a enfin retrouvé son bureau à l'issue d'un congé en longue maladie et je n'oublie pas, non plus, Christelle ROMAIN qui est chargée de missions sur l'aménagement du Domaine. Enfin, je dis un grand merci à Antoine SANTARELLI, le Directeur, qui veille sur la Maison avec beaucoup d'efficacité. Et enfin, et pour finir vraiment je vous remercie vous tous.

Je vais laisser la parole à notre Trésorier.

(Christian SCHMIIT - Trésorier)

Bon, Jean Pierre GAILLARD ne me facilite pas la tâche : il a été assez long et le rapport financier n'est pas aussi attrayant que le rapport moral. Les chiffres ayant leur rigidité mais c'est, quand même, un passage obligé de notre Assemblée Générale. Je vais vous demander quand même quelques minutes d'attention.

Mesdames, Messieurs,

Le 30 novembre 2021, conformément à l'article 7 des statuts de notre Fédération, le Conseil Fédéral a arrêté les comptes de l'exercice 2020/2021.

Ces comptes, ainsi que les prévisions budgétaires 2022/2023 établies par le Conseil Fédéral le 28 février 2022, ont été transmis à tous nos adhérents territoriaux, le 7 avril 2022 : cette information est également dans les dossiers d'Assemblée qui vous ont été distribués à l'entrée.

Mon propos se divisera donc en trois parties. Tout d'abord la présentation des comptes 2020/2021 arrêtés au 30 juin qui correspond à la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. Ensuite le budget prévisionnel 2022/2023 validé par le Conseil d'Administration pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 et enfin, un point comptable sur l'exercice en cours 2021/2022.

Donc tout d'abord, l'arrêt des Comptes du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
Au niveau du Fonctionnement :

Le budget de fonctionnement 2020/2021 est positif de 166 816.87 €.
Les charges sur cet exercice ont diminué de 32 873.04 € par rapport au budget prévisionnel. Cela s'explique principalement par le fait que le contrat de valorisation territoriale n'a pas apporté autant d'adhésions que prévu, avec un financement aux territoires de 14 515 € pour 80 000 € budgétés et que les charges liées à la CPO sont moins élevées de 179 148 € par rapport au prévisionnel car une grande partie des dépenses réalisées sont passées en investissement et donc amortis.

Les produits sur cet exercice sont supérieurs de 181 813.83 € par rapport au budget prévisionnel. Cela s'explique principalement par la subvention des projets ECOCONTRIBUTION pour lesquels la convention est signée, mais nous n'avons pas encore entamé la réalisation sur l'exercice et une compensation financière de la FNC plus élevée suite à la réforme. Nous pouvons souligner que la réforme du permis national à 200 € a été favorable à notre Fédération car la gestion de notre structure a permis jusqu'à aujourd'hui de contenir le prix de la validation départementale à 74 € (le tarif le plus bas de la région). Tout cela, c'est ce que le Président GAILLARD vous a parlé dans son rapport moral.

Les réserves comptables de la Fédération s'élèvent à 3 108 834 € et les réserves de trésorerie à 2 119 833 €, la situation est donc très saine.

Concernant les Dégâts :

Le résultat de l'exercice est positif de 3 339.72 euros alors que le résultat prévisionnel était de - 202 944 €.
Cela s'explique pour les charges, par une plus faible indemnisation - 99 272.90 € par rapport au prévisionnel, un nombre de dossiers moins importants que prévu et donc une baisse des honoraires d'estimateurs de - 23 766 €.

Du côté des produits, il y'a eu une augmentation des plans de chasse chevreuil, générant un écart de 21 705 euros de recette par rapport au prévisionnel et un manque à gagner de 120 620 € par rapport au prévisionnel pour les bracelets sanglier car c'est sur cette ligne comptable que s'affiche les 140 000 euros injectés par la Fédération pour le calcul du prix des bracelets. Je vous rappelle que le Conseil avait décidé de remettre 10 000 € par pays pour redistribuer une partie des réserves.

Les réserves comptables dégâts s'élèvent à 1 182 829 € et les réserves de Trésorerie à 1 179 564 €. Ces réserves sont englobées désormais dans le chiffre des réserves de trésorerie globale de la Fédération que je vous ai donné pour le fonctionnement.

Maintenant pour le Prévisionnel du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023
Concernant le Fonctionnement :

Pour le budget de fonctionnement, les charges prévisionnelles s'élèvent à 1 768 200 €.

Il faut noter la provision de 20 000 € pour la tenue d'un possible stand de la Fédération au Salon de la Chasse et de la Pêche que souhaite mettre en place l'Office de Tourisme de Moulins en février 2023 au Parc des Expositions. Le prévisionnel pour les frais de petits équipements et autres matériels a été augmenté de 20 000 € afin de permettre l'achat de mobilier pour la grange des Sallards après sa rénovation. Les projets qui devraient être mis en place dans le cadre de la CPO AURA sont intégrés à une hauteur de 120 000 € et le contrat de valorisation territoriale a été maintenu à 40 000 €, 14 515 € avaient été consommés l'an dernier. Le report de fonds dédiés à l'ECOCONTRIBUTION devrait s'élever à 90 000 €. La dotation aux amortissements est budgétée à 210 000 € afin d'intégrer le coût de la rénovation de la grange des Sallards.

Les produits prévisionnels du budget de fonctionnement intègrent une cotisation fédérale de 76 euros, le prix de vente de l'assurance RC chasse à 21 € et une baisse des permis nationaux et départementaux de 3 %. La compensation financière de la FNC liée à la réforme est à hauteur de 135 000 €. Le résultat prévisionnel est de – 107 050 €.

La trésorerie de la Fédération est donc saine et notre politique de recherche de financements extérieurs a permis l'embauche de personnels et la réalisation de travaux sur différents projets sans mettre à contribution les chasseurs.

Concernant les Dégâts :

Pour le budget dégâts, suite aux échanges entre les membres du Conseil fédéral, le montant prévisionnel d'indemnisation des dégâts est fixé à 400 000 euros auxquelles s'ajoutent 80 000 euros de frais d'estimateurs afin d'intégrer une hausse du coût des denrées agricoles pour la prochaine campagne.

Il est proposé, cette année encore, d'injecter une enveloppe de 5000 € par pays prise sur les réserves dégâts, qui s'élèvent à plus d'un million d'euros, pour faire diminuer le prix des bracelets sanglier. Cela permettra d'encourager les détenteurs à demander des réattributions si besoin.

Le résultat prévisionnel du budget dégâts est de – 186 080 euros afin de prélever dans les réserves comptables.

Aujourd'hui, le compte dégâts départemental est dans une situation qui nous permettrait d'assumer un accident de parcours, voire deux, mais il faut rester très prudent étant donné le manque de visibilité sur ce que sera le prix des denrées dans les années à venir.

Enfin, sur l'exercice en cours 2021/2022

Je terminerai mon intervention en vous donnant quelques informations sur cet exercice qui sera clos dans deux mois.

Concernant le Fonctionnement :

Au titre des produits, nous avons atteint 75 % du montant budgété. Il reste à encaisser les subventions de la Région et de l'ECOCONTRIBUTION pour les travaux que nous avons réalisés sur l'exercice.

Nous pouvons constater une augmentation de nos recettes liées aux validations nationales qui ont pris le pas sur les validations départementales. En effet, nous sommes passés depuis la réforme du permis à 200 € de 10 % de timbre nationaux à 51 %.

Pour ce qui est des dépenses, 80 % sont comptabilisées au 1^{er} avril.

Les prévisions sont donc dans l'ensemble respectées.

Concernant les Dégâts :

Quelques mots sur le budget Dégâts 2021/2022 qui est marqué par une campagne d'indemnisation en augmentation par rapport à 2020/2021. Nous avons payé près de 200 000 € en plus pour les dégâts, ce qui est dû principalement à l'augmentation du barème des denrées agricoles. Nos réserves nous permettent d'éponger ce type d'incident qu'il était difficile de prévoir, et nous avons construit le budget prévisionnel 22/23 en conséquence.

Comme indiqué précédemment pour le fonctionnement, la recette statutaire, issue du timbre grand gibier, sera conforme à nos prévisions, il en sera de même pour l'ensemble des recettes plan de chasse. En dépense, il reste à chiffrer la contribution des services dans la gestion de ce dossier.

Au niveau des conclusions

Pour conclure, je crois pouvoir dire que nous affichons une stabilité dans notre gestion qui nous permet d'afficher un prix de la validation du permis de chasser le plus bas de la Région. Le seul bémol, et non des moindres, non maîtrisable, les fluctuations des indemnisations de dégâts de gibier. En effet, nous sommes inquiets sur les futures campagnes d'indemnisations étant donné l'envolée, pour ne pas dire la flambée, des prix des denrées agricoles. Nous avons probablement de mauvaises années devant nous. Nos réserves vont certes nous aider à passer ce cap, tout au moins à court terme. Mais nous aurons besoin également de la responsabilisation de chacun pour maîtriser les populations de sanglier.

Mesdames, Messieurs, j'en ai donc terminé. Je vous remercie de votre écoute.

Avant de donner la parole à Monsieur HOCQUETTE, je voudrais remercier Monsieur le Maire de Montluçon, Frédéric LAPORTE qui nous avait dit qu'il viendrait. Il est venu donc merci à lui.

Maintenant, je vais passer la parole à Monsieur HOCQUETTE, notre Commissaire aux comptes.

(Cyril HOCQUETTE – Commissaire aux comptes)

Merci Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs.

Si le rapport financier est moins passionnant qu'un rapport moral de Président, que dire d'un rapport de Commissaire aux comptes. Toutefois, je vais quand même vous faire lecture de mon rapport et en garder la substance principale. Donc, en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021 tels qu'ils viennent de vous être présentés par le Trésorier.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier à la fin de cet exercice.

Pour fonder notre opinion, nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes » dont je vous ferai grâce de la lecture.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Au titre de la vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés, nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel, à quelques vérifications supplémentaires.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée au chapitre de l'opinion, nous attirons votre attention sur les points relatifs au paragraphe intitulé « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes de l'exercice portant sur :

- la réforme financière de la chasse, effective dans la tenue comptable et analytique de la Fédération, à compter du présent exercice ouvert au 1^{er} juillet 2020 et qui n'avait pas été réalisée sur l'exercice précédent clos au 30 juin 2020 principalement en raison du fait que la gestion des actions d'éco-contribution n'avaient pas d'application avant et la section d'éco-contribution se solde sur le présent exercice par une perte comptable de 6 140,59 € ainsi qu'il est décrit ultérieurement dans l'annexe.

J'en ai fini pour mon rapport. Je voudrais, comme on me donne quelques minutes la parole, en profiter pour remercier mon confrère Gérard FRANCOIS, expert-comptable ici présent, qui me met à disposition son travail et qui m'aide grandement dans mes missions et également en profiter pour remercier Catherine FAVIER qui tient avec rigueur et sérieux la comptabilité au quotidien de la Fédération des Chasseurs de l'Allier. Merci.

Donc maintenant je vais vous demander, conformément à nos statuts, de bien vouloir approuver les comptes des exercices clos 2020-2021. Conformément à l'article 11 du statut et à l'article 7 de notre règlement intérieur, je vous demande donc l'approbation des comptes à main levée. Est-ce qu'il y a des gens qui s'opposent à ce compte-rendu financier et à cette approbation des comptes ? Non. Est-ce qu'il y a des gens qui s'abstiennent ? Bien, je vous remercie. Donc, le budget de fonctionnement est arrêté au résultat pour 2020-2021 de 166 816,87 € que nous vous proposons d'affecter aux réserves de fonctionnement. Le budget Dégâts 2020-2021, il est arrêté au résultat de 3 339,72 € que nous vous proposons d'affecter aux réserves Dégâts. Est-ce qu'il y a des gens qui s'opposent à cet arrêt ? Est-ce qu'il y a des gens qui s'abstiennent ? Et bien merci.

On va maintenant passer aux cotisations fédérales. Donc, je vais vous donner maintenant le prix des cotisations fédérales pour l'année à venir :

Le Timbre Fédéral est à 76 €. Vous remarquez qu'il a pris 2 € comme on le fait tous les deux ans. On augmente notre Timbre Fédéral de 2 € donc on passe de 74 à 76 puisque l'an dernier, nous n'avions pas augmenté.

Le temporaire 3 jours est à 19 €.

Le temporaire 9 jours à 38 €.

Et par une décision nationale qui a été votée au Congrès de la FNC, les jeunes chasseurs paient de 30 €.

Le Timbre Grand Gibier 03 est toujours à 4 €. Le Timbre Grand Gibier temporaire 3 jours à 1 € et un temporaire 9 jours à 2 €.

L'adhésion territoriale est, comme de coutume, égale au prix du timbre fédéral soit 76 €.

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur, je vous demande d'approuver ces cotisations fédérales. Est-ce qu'il y a des gens qui sont contres ? Est-ce qu'il y a des gens qui s'abstiennent ? Je vous remercie beaucoup.

On va passer maintenant aux cotisations Plan de chasse arrêtées par le Conseil Fédéral.

Plan de chasse Chevreuil 15 € - Daim 25 € - Cerf : 90 € dans la zone de gestion qualitative et 45 €, sur le reste du département.

Comme depuis la saison 2006/2007, les cotisations attachées au bracelet de sanglier sont calculées à l'euro près suivant la méthodologie financière qui intègre la responsabilisation par pays cynégétique. Donc, je vous propose les prix de bracelet suivants :

Pour la saison à venir, Basse Marche : 10 €, il était de 10 € l'an dernier - Bocage Centre : 14 €, il était de 10 € l'an dernier - Bocage Ouest - Coteaux du Cher : il est à 19 € contre 32 l'an dernier - Bocage Nord : 21 € contre 29 l'an dernier - Bocage Sud : 10 €, inchangé - Combrailles bourbonnaises : 10 €, inchangé - Foretierre : 21 € contre 11 € l'an dernier - Limagne bourbonnaise : 10 €, inchangé - Massif des Colettes : 10 €, inchangé - Montagne Bourbonnaise : 12 €, contre 10 € l'an dernier - Piémont : 10 €, inchangé - Sologne Nord : 17 €, contre 30 l'an dernier - Sologne Sud : 17 € contre 14 € l'an dernier. Et enfin, Tronçais : 10 €, inchangé avec une taxe à l'hectare qui passe à 32 centimes au lieu de 26 centimes l'an dernier.

Donc, pareil, je vous demande conformément à l'article 7 du règlement intérieur de bien vouloir vous prononcer sur ces tarifications. Est-ce qu'il y a des gens qui sont contre ? Est-ce qu'il y a des gens qui s'abstiennent ? Je vous remercie.

Nous allons maintenant voter le budget prévisionnel tel qu'il vous a été présenté. Je vous demande de bien vouloir approuver le budget prévisionnel établi sur la base des cotisations que nous venons d'arrêter et qui vous ont été présentées, tout à l'heure, par notre Trésorier. Est-ce qu'il y a des gens qui sont contre le budget prévisionnel tel qu'il vous a été présenté ? Est-ce qu'il y a des gens qui s'abstiennent ? Je vous remercie.

Je vous propose aussi de nommer comme Commissaire aux comptes, en remplacement de Monsieur Christian POUVIOT, Monsieur Cyril HOCQUETTE pour sa société SARL AUDIT Centre France. Conformément à l'article 7 du règlement intérieur, je vous demande également de vous prononcer. Est-ce qu'il y a des gens qui sont contre cette nomination ? Est-ce qu'il y a des gens qui s'abstiennent ? Je vous remercie.

Alors, maintenant on va passer à la campagne de chasse et je crois que c'est Jean Marc MAUME qui va nous la présenter.

(Jean Marc MAUME - Administrateur)

Vous m'entendez ? C'est bon.

Mesdames et Messieurs bonjour.

Je vais vous présenter des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse dans notre département.

- PÉRIODE D'OUVERTURE DE LA CHASSE À TIR ET AU VOL 18 SEPTEMBRE 2022 AU 28 FÉVRIER 2023
Avec prolongation de la chasse à tir du sanglier jusqu'au 31 Mars 2023

OUVERTURES ANTICIPÉES

CHEVREUIL - DAIM 1^{er} JUIN 2021 AU 17 SEPTEMBRE 2022 : TIR D'ÉTÉ

SANGLIER 1^{er} JUIN 2022 AU 31 JUILLET 2022 : À L'AFFUT ET À L'APPROCHE À PROXIMITÉ
IMMÉDIATE DES CULTURES À RISQUES
1^{er} AOÛT 2022 : OUVERTURE GÉNÉRALE DE L'ESPÈCE

OUVERTURE RETARDÉE

CERF 24 SEPTEMBRE 2022

FERMETURES ANTICIPÉES

LIÈVRE	13 NOVEMBRE 2022 AU SOIR
PERDRIX	11 DÉCEMBRE 2022 AU SOIR (EXCEPTÉ POUR CHASSES COMMERCIALES)
FAISAN	29 JANVIER 2023 (EXCEPTÉ POUR CHASSES COMMERCIALES)

- CHASSE SOUS TERRE RENARD – BLAIREAU 15 SEPTEMBRE 2022 AU 15 JANVIER 2023
BLAIREAU (*) 1^{er} JUILLET 2022 AU 14 SEPTEMBRE 2022 ET 15 MAI 2023 AU 30 JUIN 2023 (*) PÉRIODE COMPLÉMENTAIRE
- CHASSE À COURRE 15 SEPTEMBRE 2022 AU 31 MARS 2023

GIBIER D'EAU Premier jour de la 3^{ème} décade soit, du 21 AOÛT 2022 AU 17 SEPTEMBRE 2022 SI AUCUNE MODIFICATION MINISTÉRIELLE SAUF POUR LES BECASSINES : premier samedi d'Août soit le, 6 AOÛT 2022 - CERTAINS CANARDS PLONGEURS, RALLIDES : 15 SEPTEMBRE 2022 - VANNEAU HUPPÉ : 18 SEPTEMBRE 2022, c'est-à-dire à l'ouverture générale.

OISEAUX DE PASSAGE LA CAILLE DES BLÉS DERNIER SAMEDI D'AOÛT soit le 27 AOÛT 2022
LA TOURTERELLE DES BOIS CHASSE INTERDITE.

GIBIER D'EAU ET DE PASSAGE : FERMETURES ÉTALÉES ENTRE LE 31 JANVIER ET LE 20 FÉVRIER 2023 (Dates prises par Arrêté Ministériel : attention aux différentes espèces concernées et aux conditions spécifiques de la chasse de celles-ci).

*De toutes façons, la Fédération vous avertit en temps et en heure.
Voilà, merci.*

Bien avant que l'on passe aux questions de l'Assemblée, je vais vous donner les résultats de l'élection : 2 465 voix exprimées. Pour : 2 249 soit 91,23 % des voix exprimées. Contre : 200. Bulletins blancs ou nuls : 16. Mesdames, Messieurs, je vous remercie de la confiance que vous nous faite et on va essayer de travailler, pendant six ans, d'arrache pieds pour qu'effectivement les choses continuent de bien se passer. Merci à vous.

Donc maintenant s'il y a des questions dans l'Assemblée... Ecoutez, je m'enforcerai d'y répondre dans la mesure du possible. On va faire passer les micros. N'oubliez pas de vous présenter quand vous intervenez. Donnez votre nom.

Je me présente à vous tous. Pour ceux qui ne me connaissent pas encore : je m'appelle Thierry PAULHAC et je m'adresse à vous en qualité de Président de l'Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier. J'ai avec moi, Jean Claude RAVAT qui est Trésorier et Monsieur Bernard CHAMPEROUX qui est Secrétaire et qui sont présents. Si vous me le permettez, Monsieur le Président, je voudrais indiquer quelques mots concernant notre association qui a été créée le 9 avril 2021 pendant les confinements liés à la pandémie de Covid 19 durant lesquels, il nous a semblé que la défense de la pratique du petit gibier a été un peu le parent pauvre de la bataille pour le maintien de certaines chasses. Depuis notre création, notre collectif est maintenant fort de nombreuses adhésions. On se mobilise tous azimuts avec les ACCA, les GIC, les sociétés de chasse communales ou privées du département, avec les associations départementales de chasseurs de petit gibier d'autres départements, avec les éleveurs de gibier, avec les armuriers et avec le monde de la chasse pour porter haut et fort les couleurs de notre pratique du petit gibier. Les membres du bureau, que je remercie, se sont organisés en sous-groupes pour travailler sur des thèmes aussi différents que la biodiversité, les relations avec les agriculteurs, la chasse au féminin, la chasse des jeunes, le développement du tourisme cynégétique dans l'Allier qui est un thème qui m'est, tient particulièrement à cœur. Je pense que notre région a une vocation de tourisme cynégétique importante. La valorisation de la venaison et la sécurité à la chasse. Nous éditons un bulletin qui est largement diffusé dans le département et en dehors. Nous avons tissé des liens avec les autres associations cynégétiques du département : les prédateurs, les chiens courants, les bécassiers etc. Nous avons reçu le soutien de personnalités éminentes de la chasse y compris de veneurs, y compris de chasseurs au grand gibier qui comprennent et qui soutiennent notre démarche. Au plan politique, nous avons reçu le soutien appuyé de Claude RIBOULET, le Président du Conseil Départemental. J'ai été reçu personnellement ou je vais rencontrer les trois Députés de la circonscription, les deux Sénateurs du département et nous avons demandé à être auditionné par la commission d'enquête du Sénat sur la sécurité à la chasse. Les premiers résultats, Monsieur le Président, sont très encourageants. Je travaille actuellement en étroite collaboration avec l'un des parlementaires du département pour faire avancer nos idées à un moment fondamental pour la défense de toutes les chasses. Il s'agit d'un des parlementaires probablement le moins impliqué dans le monde de la chasse et qui découvre, je pense, au travers des

travaux que je développe avec ce parlementaire qui découvre notre univers. J'ai diné récemment avec le Président Willy SCHRAEN, avec Thierry COSTE il y a quelques jours. Willy SCHRAEN était au courant de la création de notre association. Je pense que quelqu'un avait dû lui signaler parce que je ne pense pas que spontanément il ait été au courant mais il nous a encouragé dans notre démarche. Dans ce contexte, nous vous avons rencontré Monsieur le Président il y a environ un an pour vous faire part de nos projets. Vous nous avez accueilli avec beaucoup de bienveillance et vous avez pris acte de notre bonne volonté et je vous en remercie. Malgré tout lors de ce rendez-vous, nous avons convenu que vous feriez appel à nous pour participer à des travaux, à des instances départementales, régionales, des réunions en Préfecture. Bon, force est de constater que nous n'avons reçu aucune sollicitation de votre part depuis la création de notre association. Vous avez rappelé tous les efforts que vous faites pour le petit gibier et nous vous en remercions. On en prend acte mais nous sommes de bonne volonté, nous sommes motivés, nous sommes disponibles. Utilisez-nous au lieu de nous ignorer. En février dernier, je vous ai appelé pour vous suggérer que, compte tenu de notre représentativité, l'un d'entre nous puisse participer à votre liste de candidats au Conseil de la Fédération. Bon malheureusement, je m'y suis probablement pris un peu en retard mais vous m'avez, quand même, indiqué clairement que votre liste était malheureusement close et nous n'avons donc pas pu participer à votre Conseil. J'ai donc trois questions qui sont simples mais, Monsieur le Président, c'est ... Première question, Monsieur le Président : que comptez-vous faire pour reconnaître la représentativité d'une association comme la nôtre ? Deuxième question : comment comptez-vous travailler avec nous pour la défense de toutes les chasses ? Et troisième question qui est liée : comptez-vous nommer un Administrateur référent Petit Gibier au sein de votre Conseil d'Administration qui serait notre interlocuteur privilégié ? Voilà, je répète : nous sommes de bonne volonté, nous sommes motivés, nous sommes disponibles, nous sommes bénévoles. On cherche à défendre, avec la Fédération, le petit gibier ; c'est difficile, vous l'avez souligné, mais réellement je vous demande de nous solliciter et de travailler avec nous. Voilà. Je vous remercie de votre attention et je vous remercie de votre réponse.

Alors Monsieur PAULHAC : comment travailler avec la Fédération ? C'est assez simple de travailler avec la Fédération. Pour travailler avec la Fédération, il faut porter un projet très concret, un projet d'amélioration de la pratique de la chasse au petit gibier. Alors j'ai pris acte de la constitution de votre association, il y a maintenant deux ans, deux ans et demi, trois ans et je m'en suis félicité. En revanche, je suis dans l'attente, je ne vous le cache pas Monsieur PAULHAC, d'actions ou de propositions d'action. Tant que je n'ai pas de proposition d'action concrète, je vois qu'effectivement vous rentrez des adhérents mais cela ne fait pas pour autant. Si vous voulez, je ne peux pas ... Jen n'ai pas matière à agir là-dessus. Donc, il faut que, derrière les efforts que vous faites en termes de représentativité qui sont largement suffisants d'ailleurs. Vous pouvez de ce point de vue-là arrêter : votre association, elle est reconnue, elle est représentative. Il faut maintenant passer à l'action. Et quand vous allez me proposer la première action de votre association, je vais vraisemblablement, très certainement, la soutenir, vous donnez des moyens etc. Voilà, donc là-dessus, il n'y a aucun sujet.

Sur la non-présence d'un Administrateur sur notre liste : effectivement, Monsieur PAULHAC, je suis obligé de vous dire que vous êtes un peu arrivé après la bataille. Voilà et donc, une liste pour un Conseil d'Administration d'une Fédération de Chasse, cela ne se prépare pas huit jours avant, ni même deux mois avant. Non, non. Vous m'avez appelé au mois de janvier ou de février, en début d'année : la messe était dite si j'ose dire depuis déjà un petit moment, bien sûr. Voilà. Après je pense que les choses ... vous savez, on est là pour un moment et puis les choses évolueront.

Pour ce qui est de la place de l'association dans les structures, dans les commissions officielles départementales qu'est en particulier, la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage : là aussi, les sièges sont pour grande partie réservés effectivement, d'une part aux Administrateurs. S'ils sont Administrateurs, c'est pour siéger évidemment et pour siéger prioritairement et ensuite effectivement, on fait appel, quand besoin est, à des associations. C'est le cas des louvetiers qui siègent à la C.D.C.F.S. C'est le cas de la vénerie qui siège à la C.D.C.F.S. C'est le cas des piégeurs etc. Bon, donc ce n'est pas le cas, encore à ce jour, pour vous. A ce jour, ces Commissions, elles n'ont pas encore donné lieu à modification. Quand elles vont donner lieu à modification, on verra avec le CA comment y répondre.

Voilà, je pense qu'il faut maintenant, Monsieur PAULHAC, qu'on passe à une autre dimension ; la dimension de l'action. Voilà, moi ce que j'attends : ce sont des propositions d'action.

Jean Claude RAVAT, le Trésorier de l'association. Il y a un mois, nous avons transmis un dossier pour organiser les rencontres de Saint Hubert dans l'Allier. Les rencontres de Saint Hubert étaient jusqu'à présent organisées en Creuse. Donc les gens de l'Allier n'y allaient pas. On vous a transmis un dossier. Pour l'instant, nous n'avons toujours pas de réponse donc je prends acte que vous avez dit que dès que vous aviez une action, vous donneriez votre feu vert. Donc je vous remercie. Je pense qu'à ce moment-là, nous aurons un rendez-vous avec vous très rapide pour organiser ces rencontres de Saint Hubert. C'est la première chose. Quant à la deuxième chose sur la participation des associations, je vous rappelle quand même que dans le code de l'environnement, qui régit la chasse (article 421-5), il est dit expressément que les associations de chasse spécialisées sont associées aux travaux des Fédérations. C'est dans la loi. Donc, c'était un peu l'objet de notre demande, c'est que la loi soit appliquée. Je vous remercie.

Alors, en ce qui concerne les rencontres Saint Hubert : les rencontres Saint Hubert, il faut savoir qu'il y a actuellement une discussion au niveau national entre la FNC et la Société Centrale Canine sur ces rencontres Saint Hubert et que le mot d'ordre de la FNC est plutôt de mettre un terme à ces rencontres Saint Hubert mais ce n'est pas cela qui m'a empêché de vous répondre. Ce qui m'a empêché de vous répondre, c'est que je ne suis pas seul engagé dans la réponse et que je souhaite poser la question que vous m'avez posée au Conseil d'Administration. Ce qui est normal. Ce n'est pas Jean Pierre GAILLARD qui décide, c'est le Conseil d'Administration. Donc, la question des rencontres Saint Hubert sera posée lors du prochain Conseil d'Administration et réglée. Et vous aurez là une réponse.

(Thierry PAULHAC) *Si vous me permettez peut-être un commentaire complémentaire. Merci de votre réponse. Notre association a des moyens qui sont limités malgré le soutien que l'on a du Conseil Départemental. Les actions que nous pouvons mener sont, si vous voulez, des actions qui sont des actions, en règle générale, non monétaires. Ce n'est pas avec une cotisation à 10 € et quelques centaines d'adhérents et les quelques subventions que nous pouvons avoir que cela peut nous donner les moyens de replanter des haies ou de réimplanter des espèces de gibier dans notre département. Donc, notre association, elle a aussi pour objectif vraiment de réfléchir sur la défense de la chasse. Vous avez parfaitement indiqué quelles étaient les menaces. Et si vous m'y autorisez encore quelques secondes, je voudrais citer une petite anecdote qui m'est arrivée récemment en discutant avec un haut responsable écologiste à Paris, ignorant complètement la chasse, qui me dit mais je ne comprends pas, il me parlait de gibier de boîte. Je sentais qu'il y avait une incompréhension de sa part sur la notion de gibier de boîte et il me répond : je ne vois pas le plaisir que les chasseurs ont à tirer dans des boîtes. Donc pour vous donnez simplement l'idée de l'absence de connaissance et de l'image de la chasse que nous avons ailleurs. Alors notre groupe, si vous voulez, c'est un groupe qui a vocation effectivement à recueillir l'adhésion de nombreux chasseurs mais on réfléchit aussi beaucoup si vous voulez à la façon dont on peut défendre la chasse par des actions qui sont, qui ne sont pas des actions monétaires si vous voulez. On n'a pas de moyens financiers. On a que les moyens de notre bonne volonté et de notre unité, si vous voulez, pour aller défendre les couleurs de la chasse à la fois au sein du département et également au sein des gens qui sont opposants.*

Ok très bien. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Bruno CASATI, je suis d'Avrilly. Pas Avrilly, le château, la commune du côté du Donjon. Je précise parce que souvent on confond. Monsieur le Président, d'abord félicitations pour votre nouveau Conseil d'Administration. Une petite question justement au niveau de cette élection : de nombreux détenteurs de territoire ne résident pas dans l'Allier et donc, ne peuvent pas se déplacer. Or, il s'avère que pour un chasseur, il ne peut avoir qu'un pouvoir ce qui fait qu'effectivement, cela limite le nombre de votants. Alors est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir la possibilité de modifier un peu cette règle qui est contraignante pour les personnes qui voudraient bien se déplacer mais ne peuvent pas. Voilà qu'elle est ma question.

Ok. Monsieur CASATI, là la réponse, je vais vous dire, elle est assez simple : elle est statutaire. Les statuts, on ne joue pas avec les statuts de la Fédération Départementale des Chasseurs. Voilà, ils existent. On les respecte. C'est la règle du jeu, comme au foot, il y a deux mi-temps de 45 minutes, ce n'est pas 43, c'est 45. Là, il y a des statuts. On a droit effectivement ... tout chasseur a droit à un pouvoir. Je vous rappelle que lors de l'élection en Assemblée Générale, un chasseur peut porter jusqu'à 11 voix dont la sienne et qu'un détenteur, c'est variable, c'est une proportion du nombre de chasseurs ayant validé leur permis cette année-là. Cela peut monter jusqu'à un peu plus d'une centaine. Donc, je pense que la représentativité des gens est, elle est là, elle est prévue par les statuts et je me vois mal changer les règles du jeu-là qui sont les règles fondamentales. C'est ... les statuts pour nous, c'est la Constitution. Comment ? Les statuts, ils peuvent être modifiés mais pas par nous.

(Intervention de Monsieur Gérard FRANCOIS – Expert-Comptable - sur l'encadrement ministériel des statuts de Fédérations)

Ok d'accord. Très bien. Merci.

Merci Monsieur FRANCOIS.

Monsieur ROUMY Bernard, Président de l'ACCA de Chouvigny. Qu'en est-il de la chasse, du tir du ragondin et du tir d'été du renard ? Est-ce que c'est encore autorisé ?

Je vais laisser répondre mon Directeur.

(Antoine SANTARELLI – Directeur)

Pour le tir du ragondin et du renard, il n'y a pas eu de modification par rapport à d'habitude. Donc, vous pourrez continuer à pratiquer comme vous l'avez toujours fait. Par contre, et on vous le redit parce qu'il y a eu la question dernièrement à la Fédération, l'utilisation de la 22 LR est interdite dans l'Allier. On a souvent la question donc, ce n'est pas autorisé chez nous.

Tir d'été du renard : vous pouvez avec l'arrêté pour le plan de chasse Chevreuil. Muni de l'arrêté.

Bonjour Bernard DUMONT, responsable d'un des nombreux bacs de déchets qui sont mis à notre disposition. Moi, je pose une question au nouveau Conseil d'Administration : est-ce que vous allez généraliser les bacs de déchets sur le département parce qu'il y a des bacs qui sont mis à disposition des gens qui paient les 2 € supplémentaires par bracelet mais les codes secrets sont des codes de polichinelle parce que c'est connu dans tout le département. Ils ne doivent pas être divulgués mais ils sont donnés à tout le monde. Et aussi, avoir accès dans ces bacs aux cadavres de blaireau parce que le blaireau, hors ouverture générale, c'est plus compliqué. Mais pendant l'ouverture générale, il y a quand même des blaireaux qui sont tués et comme la plupart du temps, ou ils sont laissés dans la nature ou enterrés à la va-vite. Je crois que des déchets dans la nature, il ne faut pas que l'on en laisse. On a eu, il y a quelques années, une malencontreuse affaire dans des bois, pas très loin de Moulins, où il y avait des gens qui n'avaient rien à faire mais qui ont divulgué des choses complètement fausses et qui ont été relayées par la presse à grands coups de tambour et par nos fidèles défenseurs qu'ils sont tous, toutes les associations d'écologistes et compagnie. Alors je voudrais savoir si, à l'avenir, vous allez généraliser au département ce qui permettrait de imiter déjà les fraudeurs qui sont ceux qui fraudent avec les bracelets de sanglier et qui fraudent pour en douce venir déposer des déchets. Voilà.

Oui. Vous avez tout à fait raison. Vous soulevez une question qui est tout à fait pertinente. Oui, on va déployer, on va continuer de déployer des bacs à viscères sur le département parce que l'on s'aperçoit qu'effectivement 65 tonnes sur ce que l'on a déployé, c'est quand même colossal. C'est 65 tonnes qui ne se baladent pas dans la nature, qui sont donc enlevées. Donc ça c'est très, très positif et donc on va continuer de déployer d'autant ... je regarde mon voisin de table Emmanuel FERRAND ... d'autant que la Région, là aussi, s'est engagée effectivement sur le financement progressif de ces bacs à viscères. Donc je pense qu'effectivement, on va en déployer encore d'autres. On va en mettre d'autres. On va boucher les trous. Ça commence déjà de ressembler un petit peu à quelque chose mais on va boucher les trous. On va aussi se poser la question que vous évoquez, que vous soulevez du prix de cette collecte et de la manière dont on va le collecter. Moi, je fais partie de ceux qui pensent qu'il faut qu'on finisse par mettre les 2 €, peut-être 1,50 € du bac sur nos bracelets pour qu'effectivement, on s'enlève aussi une partie de la fraude. Quand tout le monde paiera, il n'y aura plus de fraude. Oui, je pense que vous avez raison : c'est une question sur laquelle le prochain CA aura aussi à discuter, à statuer dans les prochains mois.

Voilà, s'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose de passer aux interventions parce que ... Ah, il y a une. Ok la dernière.

Vincent LAFAYE, Président de l'ACCA de Ferrières sur Sichon. Alors, on vous avait fait une demande avec le Groupement des ACCA l'année dernière pour pouvoir réaliser une partie du plan de chasse Chevreuil dans les réserves ACCA. Ce qui nous a été autorisé par la dernière réforme sur les ACCA et plusieurs lettres apparemment vous ont été envoyées par le Groupement des ACCA sans aucune réponse de votre part.

Oui. Oui. On a reçu un courrier, que j'ai sous les yeux, le 5 août 2021 effectivement de Thierry PRADE, du Président du Groupement, me posant cette question. Je ne suis pas opposé à la chasse du chevreuil dans les réserves ACCA. C'est aussi une question qui sera discutée par le prochain CA parce que je veux que ce soit lui qui s'engage et non pas moi. Donc, je vous donne ma position : je ne suis pas opposé. J'avais constaté que dans le courrier il y avait quand même quelques restrictions qui me vont plutôt bien parce que je vous rappelle quand même que si les réserves ACCA existent, c'est pour la sauvegarde, le bien-être, la tranquillité du petit gibier. On y revient. Donc chasser dans les réserves : oui mais il va falloir quand même qu'on se mette d'accord sur comment, combien de fois avec combien de chiens ... Voilà, pour ne pas se voir faire le procès de ne plus avoir de réserves de chasse parce qu'à l'origine, ces réserves, elles sont faites pour le petit gibier. Donc, si effectivement les gens sont raisonnables, si on sait que les gens sont raisonnables, pourquoi pas. Moi, je ne suis pas opposé à cette possibilité mais je pense qu'il faut quand même l'envisager comme une possibilité et non pas comme la chasse est ouverte dans les réserves parce que sinon ... Là-haut, il y a déjà suffisamment de problèmes de chevreuil pour que l'on aille en rajouter.

Comme cela se fait pour le sanglier de toute façon.

Ah oui mais le sanglier c'est un peu différent.

Alors on peut déranger le petit gibier en chassant le sanglier parce que là, vous nous l'autorisez et c'est fortement conseillé mais là, pour le chevreuil, on ne peut pas.

Je n'ai pas dit qu'on ne pouvait pas : j'ai dit que, pour l'instant, on ne pouvait pas et j'ai même dit qu'on se posait la question.

Cà fait plus d'un an que la demande a été faite. Vous étiez présent le jour de l'Assemblée du Groupement des ACCA.

Cà fait 8 mois que la question a été posée effectivement, cela n'est pas venu à l'ordre du jour d'un CA. J'aurais peut-être du effectivement le faire passer.

Il y a eu plusieurs réunions de CA depuis ...

Oui. Oui, il y a eu plusieurs réunions de CA. Il y a eu également en CA des questions un peu plus importantes que celle-là qu'on a traité et donc, celle-là va arriver au moment où elle doit arriver et vous aurez une réponse pour l'année 2022/2023. C'est ce qui compte d'ailleurs.

Ok.

Voilà, si on en a terminé, je pense que l'on va donner la parole à nos intervenants parce qu'ils doivent être un peu impatients de maintenant intervenir. Et je vais commencer par donner la parole à mon collègue Laurent GAILLARD pour la pêche.

(Laurent GAILLARD – Président de la Fédération de l'Allier pour la pêche et la protection du milieu aquatique.)

Bonjour à tous.

Monsieur le représentant du Conseil Régional, Monsieur le représentant du Conseil Départemental, Messieurs les Maires ou représentants des Maires, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs.

Je vous remercie de votre invitation à votre Assemblée Générale des Chasseurs de l'Allier. Les pêcheurs et les chasseurs restent nombreux dans le département et se rejoignent sur de nombreux sujets. Ainsi, nos missions communes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, de découverte de la faune et de la biodiversité auprès du grand public nous ont conduit à un rapprochement de nos structures par la signature d'une convention de partenariat le 2 juin 2021. Cette convention va donc nous permettre de proposer sur le Domaine des Sallards, et dans le cadre d'un programme commun d'animations, des interventions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement à destination des structures de loisirs et éducatives du département ainsi que des initiations permettant de découvrir le loisir Pêche.

Je tiens également à remercier la Fédération des Chasseurs de l'Allier pour la mise à disposition des étangs du Domaine des Sallards qui constituent pour la Fédération de pêche un formidable outil pour la découverte du loisir Pêche aux enfants du département dans le cadre d'initiations encadrées ainsi que l'apprentissage des différentes techniques pour les jeunes de notre école de pêche.

Nous devons également faire face, désormais, aux mêmes problématiques concernant les attaques de certaines associations écologistes ou animalistes. Même si jusqu'à présent les pêcheurs étaient relativement épargnés, nous avons été confrontés récemment à de violentes campagnes de communication de la part de ces opposants à l'occasion de l'ouverture de la pêche du mois de mars dernier. Un petit exemple : j'étais en réunion sur la métropole de Lyon cette semaine. Là-bas comme c'est vert, ils n'ont plus le droit de faire d'animations sur la pêche dans les écoles et les collèges. Cela devient quand même relativement grave. Alors que pourtant les chasseurs et les pêcheurs ont un point commun, celui d'aimer la nature, de la préserver et de la restaurer. Ils financent directement des actions de restauration des milieux ou participent à des actions concrètes au plus près du terrain comme récemment pour une opération de nettoyage des bords de l'Allier dans le cadre de l'opération « J'aime l'Allier propre » où nous avons pu, cher Jean Pierre, nous retrouver ensemble. Il me paraît donc important de continuer à unir nos forces pour faire entendre la voix des chasseurs et des pêcheurs et défendre nos activités face aux oppositions dogmatiques prônées par certaines associations qui tentent de restreindre, voire à terme, d'interdire nos pratiques respectives.

Je vous remercie.

Merci Laurent. La parole à Geoffrey RIVAUX pour la Chambre d'Agriculture.

(Geoffrey RIVAUX – représentant la Chambre d'Agriculture)

Bonjour à tous.

Monsieur le Président de la Fédération de Chasse, Messieurs Dames les élus.

Quand j'ai repris le dossier Chasse à la Chambre d'Agriculture, il y a trois ans, on m'avait dit : tu verras, c'est un petit dossier qui ne prend pas beaucoup de temps. Mais aujourd'hui, on se rend compte que c'est un dossier énorme, difficile à gérer et qu'il faut composer avec les agriculteurs qui produisent pour nourrir le monde et les chasseurs qui chassent par loisir mais aussi, pour gérer les populations de sanglier et autres. Quand je suis arrivé dans l'Allier en 2001, j'étais déjà chasseur. Mais on va dire chasseur de petit gibier : perdrix, lapin et autres petits gibiers qui a disparu sur certains secteurs de notre département, ce que je trouve dommage. Certains diront que c'est à cause de

l'agriculture qui a évolué : l'arrachage des haies, la pression phytosanitaire et j'en passe. Moi, je pense plutôt qu'il y a trop de prédation de renards, de buses... enfin, trop de prédateurs qui ne pensent qu'à une chose, bien sûr, détruire ce petit gibier. Arrivant dans l'Allier, j'ai pu me rendre compte que la chasse et en partie, celle du grand gibier, est une religion, une tradition et aujourd'hui, je suis avant tout agriculteur mais fier de faire partie d'un groupe de chasse au grand gibier et surtout, au sanglier. Le sanglier, un sujet qui fâche dans l'Allier. 600 000 € de dégâts. Le sanglier qui fait tellement de mal à l'agriculture de notre département. Certes, les prix des productions agricoles ont flambé mais quand même, il y a quelques zones dans l'Allier qui ne sont pas assez chassées tout au long de l'année. Et ce sont ces mêmes zones qui deviendront ingérables dans l'avenir. J'aimerais revenir sur le prix des céréales. Alors d'accord, elles sont très chères à l'heure actuelle. Mais attention : pour nous, ce sont les charges qui sont énormes, qui sont quatre fois plus importantes que les autres années. Je prends l'exemple de l'engrais ; l'engrais, quatre fois plus cher, les phytos, les semences, le GNR qui sont constamment en train d'augmenter et j'en passe. Enfin, vous l'avez bien compris les céréales sont bien plus chères mais au final, combien restera-t-il dans la poche des agriculteurs ? Pas bien plus qu'avant et c'est bien dommage. Nous agriculteurs, nous ne faisons pas des cultures pour qu'elles soient détruites par les sangliers. Nous agriculteurs, nous sommes passionnés de notre métier. Et je ne suis pas là pour vous mettre la pression et je sais que vous faites ce que vous pouvez pour gérer au mieux les populations de sanglier. Et je ne veux pas que votre passion pour la chasse se transforme en dégoût et devienne une obligation de sortir pour détruire. Mais attention quand même. La Chambre d'Agriculture intervient souvent dans un rôle de médiation entre les chasseurs et les agriculteurs et nous essayons de faire au mieux pour que les intérêts des deux parties soient préservés. Nous les agriculteurs, essayons d'être au quotidien les garants de la ruralité et les chasseurs font partie de ce paysage rural. Certains veulent s'accaparer cette ruralité, pour eux, et sans partager. A titre d'exemple, je pense aux sentiers cyclables qui sont mis en place, aux voies vertes, au projet aussi d'interdire la chasse certains jours. Pourtant, les territoires, c'est bien nous et vous qui les façonnons, qui les entretenons et qui y vivons. Encore un point, qui est juste inacceptable à entendre pour nous, agriculteurs, mais pour vous aussi, chasseurs. Le bien-être animal : le rapport de l'homme à l'animal. On parle aujourd'hui de bien-être animal avec l'idée que l'animal est l'équivalent de l'homme. Mais ne nous y trompons pas : les animalistes veulent privilégier l'animal à l'homme et demain, nous interdire nos usages, nos modes de vie, notre travail. Chasseurs et agriculteurs respectent les animaux mais cela ne signifie pas pour autant que l'animal devrait être supérieur. D'ailleurs, les animaux ne font pas de sensiblerie pour survivre. Donc, voilà je ne serai pas beaucoup plus long mais je voulais juste appuyer sur le lien qui doit unir les agriculteurs, la Chambre d'Agriculture et les chasseurs. Nous sommes l'un comme l'autre les garants de la biodiversité, les garants de la ruralité, des traditions et autres. Nous agriculteurs, nous avons besoin au quotidien de vous, chasseurs, pour gérer au mieux les nuisibles et vous, chasseurs, vous avez besoin du terrain des agriculteurs pour chasser donc, nos destins sont liés.

Et je terminerai mon discours en remerciant Jean Pierre GAILLARD pour sa transparence au quotidien avec moi, avec la Chambre d'Agriculture. Même si l'on n'est pas toujours d'accord avec Jean Pierre, on arrive toujours à trouver un consensus pour que l'intérêt des agriculteurs et des chasseurs soient au mieux défendus. Et croyez-moi, ce n'est pas toujours facile. Et je peux vous le dire : vous avez un très bon Président de Fédération de Chasse de l'Allier et je le félicite pour sa réélection. Et n'oubliez pas une chose qui est essentielle, c'est qu'agriculteurs, chasseurs, même combat : nous sommes avant tout des gestionnaires de la faune et de la flore. Merci de votre attention.

Je te remercie beaucoup Geoffrey. Tu as été beaucoup trop gentil mais je le prends quand même ...

Alors je vais passer la parole maintenant à Monsieur Jean LAURENT, qui va aller au pupitre, pour le Conseil Départemental.

(Jean LAURENT – Conseiller Départemental de l'Allier)

Mesdames et Messieurs, les élus.

Mesdames et Messieurs, les membres du Conseil d'Administration.

Mesdames et Messieurs, les chasseurs.

Mesdames et Messieurs. Bonjour.

Merci Monsieur le Président pour votre invitation et je vous prie de bien vouloir excuser Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental qui ayant contracté d'autres obligations, antérieurement, n'a pu être présent aujourd'hui et m'a demandé de le représenter.

C'est avec plaisir que j'ai assisté à vos travaux d'Assemblée Générale : avec des échanges de qualité et moi, novice, disons ma délégation nouvelle au Conseil Départemental que le Président a voulu associer la pêche et la chasse à la délégation Agriculture - Forêt - Aménagement foncier et je pense que cela à toute sa subtilité et son importance puisque c'est des transversalités qui font que nos territoires ruraux pourront continuer d'exister. J'ai vu que la chasse, c'était une diversité de chasses mais la chasse est aussi ... est une ... des passionnés. Et je pense que cette passion aussi, c'est des gens qui ont le sens des responsabilités. La responsabilité des règlements sécurité et aussi, la préservation et la régulation de la faune et de la biodiversité mais aussi, ce sont des personnes qui participent à l'aménagement du territoire bourbonnais. Les chasseurs sont une force vive de notre économie et permettent de préserver le patrimoine culturel bourbonnais.

Aujourd'hui, c'est un secteur la chasse que je ne connais pas beaucoup mais je suis tout prêt à rencontrer le nouveau Conseil d'Administration qui va être mis en place. Avec la Directrice de la Vitalité des Territoires, nous sommes prêts à vous rencontrer pour échanger, pour identifier sur quels enjeux et sujets prioritaires le Département et la Fédération des Chasseurs pourraient agir de façon partenariale. Et j'ai vu que les nombreux objectifs et sujets, disons, sont nombreux et je pense qu'ils ont tout intérêt à être étudiés et regardés de façon collatérale Département – Fédération. Et je pense que le Président, Claude RIBOULET, est attaché à ce qu'il y ait des relations et de permettre des financements sur des projets qui répondent à tout le territoire bourbonnais. Que ce soit la chasse, la pêche : je pense que cela avait toute son utilité d'être associées à l'agriculture. Geoffrey l'a dit que l'agriculture et la chasse ne sont pas antinomiques mais ont des raisons de partager leurs difficultés, leurs problèmes et d'arriver à une solution et le Département est prêt à prendre toute sa part dans la mesure de ses possibilités. Le Département a été sollicité aussi pour une aide sur les prises, pour prendre une partie du coût des prélèvements sanguins pour la maladie d'Aujesky. Je pense que l'on a essayé de répondre assez rapidement et du mieux que l'on a pu et espérons que cela a répondu à vos attentes. Donc voilà c'est ... pour moi, c'était un moment important d'être là et je pense qu'aujourd'hui, avec une nouvelle équipe qui se met en place, qui continuera, disons, de vouloir développer dans l'intérêt général de tous la chasse sur notre beau département de l'Allier, dans notre bourbonnais. Merci de votre attention.

Et pour conclure, je passe la parole au Conseiller Régional qui représente Monsieur Laurent WAUQUIEZ : Emmanuel FERRAND.

(Emmanuel FERRAND – Conseiller Régional AURA)

Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs, les élus.

Mesdames et Messieurs, les Présidents des différents organismes.

Mesdames, Messieurs.

En tout premier, je vous demanderais de bien vouloir excuser Laurent WAUQUIEZ qui ne peut être parmi nous, ici, aujourd'hui et Philippe MEUNIER, le Vice-Président en charge de la chasse qui me demande de vous transmettre, Monsieur le Président, un salut très amical. Je l'ai eu au téléphone encore hier : on a parlé de plein d'autres sujets mais je lui ai dit que j'étais là ce matin et il m'a dit : tu transmettras, à Jean Pierre GAILLARD, mon amitié.

Alors, vous avez parlé avec une satisfaction que je partage des élections présidentielles et de la raclée que ce sont pris les écologistes. Vous avez un peu oublié de citer les élections régionales qui ont eu lieu il y a un an où aussi, les écologistes ont pris une belle raclée et la liste, sur laquelle j'étais, menée par Laurent WAUQUIEZ, a donc remporté une belle victoire et je vous en remercie parce que les chasseurs ont participé pour beaucoup à cette victoire. Donc, c'est l'occasion, puisque c'est la première Assemblée Générale sur laquelle nous sommes présents depuis cette mandature, de vous remercier pour cette élection. C'est le plaisir de se retrouver aussi. Vous le savez, les élus vont souvent à des assemblées générales ; beaucoup, souvent par devoir et souvent par plaisir. Celle-là en est une. C'est un vrai plaisir de venir à l'Assemblée Générale de la Fédération de Chasse parce qu'on y trouve une bonne ambiance, parce qu'on s'y sent bien, parce qu'il y a une bonne tenue et puis, on a les sonneries aussi qui viennent souvent à la fin mettre un peu ... et qui sont de très bonne qualité pour le musicien que je suis : j'ai l'oreille, je peux vous le dire.

Donc, nous sommes là et souvent les élus, sommes là pour défendre les institutions que nous représentons. Mon discours va être bref parce que le Président a tellement bien défendu le Conseil Régional que je pourrais arrêter mon discours ici. Mieux que lui, il ne peut pas. Je ne rajouterai pas. Simplement vous dire, quand même, effectivement le fort soutien au monde rural de la Région. Cela l'est par l'augmentation du budget agricole qui a été multiplié par quatre depuis 2016. C'est quelque chose de relativement fort. Mais c'est aussi d'abord, la création de lignes budgétaires et le soutien aux mondes de la chasse et de la pêche, puisque les deux Fédérations Régionales ont été soutenues ... je ne donnerai qu'un chiffre pour la Fédération de Chasse, c'est 3 millions d'euros par an que la Fédération Régionale reçoit ou tout du moins, les chasseurs reçoivent. C'est quelque chose de relativement important. On le fait parce que la Région est bien gérée, parce que nous avons fait d'énormes économies sur les frais de fonctionnement. 300 millions d'euros par an que nous avons économisé en frais de fonctionnement. C'est une économie qui en fin de mandat s'est terminée sur 2021. Vous en êtes les bénéficiaires, pas les seuls, mais vous en êtes les bénéficiaires. Vous en êtes les bénéficiaires parce que vous la représentation de la ruralité, les pieds bien dans la terre et nous préférons adhérer à la défense de ce que vous représentez plutôt que ceux qui défendent la biodiversité de la Place Bellecour. Et vous l'aurez compris, notre camp est vraiment choisi.

Le Domaine des Sallards est vraiment remarquable. C'est quelque chose qui est remarqué de loin sur lequel nous contribuons par le financement mais c'est un bien pour toute la chasse de notre département et bien au-delà puisque vous accueillait aussi des groupes qui viennent d'ailleurs et c'est, quand même, quelque chose de très important. Donc, nous continuerons bien évidemment à vous soutenir par rapport à ça.

La prochaine CPO 2022-2024 est en cours. Je peux déjà vous annoncer que nous passerons en juin en assemblée plénière près de 300 000 € pour votre Fédération, qui sera une première partie. Donc je viens avec les mots mais je viens aussi avec le carnet de chèques. Le mois de juin n'est pas loin et nous aurons à cœur, au moins pour les Conseillers Régionaux de l'Allier, de défendre ça. Tout simplement parce que nous avons un positionnement très clair,

ce qui ne facilite pas forcément les débats sur lesquels ... Vous imaginez à l'instance régionale, les débats sont très houleux avec le monde des écologistes. Je vous rassure Laurent WAUQUIEZ ne tremble pas un seul moment dans les décisions et dans les votes qui sont à prendre. Nous vous soutenons parce que vous êtes en plus la réalité et le pragmatisme. Les pieds sur terre. Tout contre l'idéologie et le dogmatisme sur lequel nous faisons face évidemment sur le terrain au travers des différentes élections et dans l'assemblée plénière régionale. Nous sommes à vos côtés avec un grand soutien fort et massif parce que nous avons besoin de vous. La population ne s'en rend pas compte mais vous l'avez dit au travers de vos différentes interventions. Nous avons besoin de votre action et parce que vous êtes dans l'action et non pas dans l'incantation. Vos opposants ne sont que dans les mots, vous êtes dans l'action et c'est que nous aimons dans notre majorité. C'est ce qu'aime Laurent WAUQUIEZ. C'est absolument vous soutenir dans vos actions.

Je ne serai pas plus long. Je vous félicite pour l'action que vous avez menée Monsieur le Président durant toutes ces années, pour votre élection et l'élection des membres de votre Conseil d'Administration. Je n'oublierai pas non plus les personnels à vos côtés qui agissent au quotidien. Je vous remercie pour votre engagement et je vous assure du soutien de la Région, aujourd'hui et encore pour les 6 ans qui viennent puisque nous avons été élus pour 7 ans et qu'il y a déjà un an de passé. Bonne chance et je vous dis à l'année prochaine.

Bon écoutez ça se passe pas trop mal hein. 300 000, on va les prendre... Voilà. On va passer maintenant à un moment important aussi. Ils sont tous importants mais celui-là l'est. C'est la remise de deux médailles fédérales à deux chasseurs méritants, très méritants que je connais tous les deux très bien, depuis fort longtemps.

Je veux parler d'abord de Marcel LIOTARD. Oui, c'est toi Marcel LIOTARD. C'est bien toi, allez viens.

Ah ! Alors attends Marcel, on va rester là. Je ne vais pas te faire monter. Bon Marcel LIOTARD : il y en a beaucoup qui le connaissent. Lui aussi, il a été Administrateur de la Fédération. On ne peut pas être bon sur tout mais il a été un bon Administrateur de la Fédération. Il est chasseur depuis plus de 50 ans. Il assure la présidence de l'ACCA de Saint Yorre depuis 1980. C'est un règne ! Soit plus de 40 années de bénévolat, de dévouement pour la chasse. Il a été Administrateur, je vous l'ai dit, pendant 15 ans donc, ce n'est pas non plus une vraie sinécure, c'est un vrai petit boulot pendant 15 ans. Malgré son fort caractère, c'est peu dire hien, Marcel... Marcel a un gros caractère, je l'ai pratiqué : quand cela ne va pas, cela ne va vraiment pas mais bon, on s'arrange toujours. Il a une grosse voix mais il s'est toujours battu pour le respect des règles concernant la chasse et il s'est surtout toujours battu, et cela c'est sympa, pour les droits des petites chasses ; les gens qui ont des petits territoires, qui n'ont pas des gros moyens. Oui, qui ont des petites chasses, Marcel, il était tout le temps là pour effectivement venir nous dire « Oh ! Oh ! Attention là ! Comment ils font ceux-là ? ». Bon. Tous les gens de l'ACCA de Saint Yorre disent que c'est lui et lui seul qui porte l'ACCA à bouts de bras. Il en a encore quand même ... il a les jambes qui tremblent un peu mais les bras, ça l'air d'aller. Donc, pour tout cela, Marcel, pour toutes ces années au service de la chasse, j'ai le plaisir de te remettre la médaille de la Fédération. Voilà Marcel. Bravo !

Merci bien.

Tu veux dire un mot ?

Non, c'est bon.

Bon il a pris la médaille, il s'en va.

Je suis complètement surpris ...

Tu demanderas ... Voilà, cela a été bien caché mais c'est là. Ok il y aura des explications.

Merci Jean Pierre.

Je t'en prie. Alors, le deuxième que je connais bien aussi. C'est aussi un Président d'ACCA. Il s'appelle Monsieur Philippe DORAT. Il est là ! Allez pareil. Je suis désolé : cela les fait bouger les anciens mais ... tu veux monter ? Alors aujourd'hui, tu as raison, c'est une remise de médailles aux éclopés. Mais bon, ils ont droit de vivre quand même. On est sympa, on les accueille même à la chasse. On les fout derrière un chêne puis on attend que cela se passe mais bon... Donc, Philippe DORAT : lui aussi, ce n'est pas un facile tous les jours. Je peux vous le dire. Je l'ai pratiqué. A divers endroits. Mais finalement, une fois l'orage passé, ça s'arrange. Toujours ! Donc, Philippe, il est né en 56. Il a validé son permis dans l'Allier en 80. Donc, vous voyez que ce n'est pas tout à fait d'hier. Depuis 1980, il est adhérent de l'ACCA de Charmes où il a exercé les fonctions d'Administrateur, puis de Secrétaire. Et il en est le Président de cette ACCA depuis seulement 26 ans. Là aussi, il y a quelques jeunes dans l'Assemblée, je vous le dis : 26 ans de Présidence d'une ACCA, c'est un vrai boulot. Il faut que les jeunes ils prennent la suite parce qu'on ne tiendra pas tout le temps longtemps comme ça. Il a été également membre du Conseil d'Administration du Groupement des ACCA de

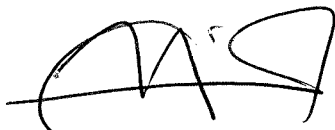
l'Allier pendant 18 ans. Actuellement, il chasse à Charmes mais bien qu'il ait de très mauvaises jambes, il va encore aussi chasser à Peyrusse dans le Cantal. Pourtant, vous voyez comment s'est fait dans le Cantal ! Je ne sais pas comment tu fais pour aller chasser dans le Cantal ... Il ne bouge pas trop, c'est la raison. Philippe, pour toutes ces raisons, j'ai beaucoup de plaisir de t'offrir la médaille fédérale.

Oui, je voudrais juste dire que quand vous êtes Président d'une ACCA, si vous êtes bien entourés, ce n'est rien à faire et une ACCA comme Charmes, c'est une chasse de plaine donc nous avons du lièvre et des palombes, du gibier sauvage. Pour le reste, nous lâchons quelques faisans, quelques perdreaux. Nous n'avons pas de sanglier donc tout va bien. Merci.

Donc, mes copains de chasse vont sonner les honneurs pour les deux récipiendaires et puis après, ils improviseront quelques fanfares. Ils vont se débrouiller. On va les laisser faire. Merci à tous. On se retrouve pour boire un coup, pour casser la croûte, que du bon moment. Merci à tous.

L'Assemblée Générale est close à 12 heures 30.

LE PRÉSIDENT



Jean-Pierre GAILLARD

LE SECRÉTAIRE

Laurent REGNAULT

